Côte&Bus



Compte rendu d'activité

2025

KEOLIS BEAUNE MOBILITÉS

Beaune Côte & Sud
communauté d'agglomération
www.beaunecoteetsud.com

Sommaire

1. LA DELEGATION

1.1 Les contrats
1.2 Les évolutions contractuelles
1.3 Les ambitions du nouveau contrat

2. LE RESEAU COTE&BUS

2.1 Rappel de la structure du réseau et présentation des lignes
2.2 Mise en accessibilité du réseau
2.3 Les kilomètres
2.4 Les Recettes
2.5 Les Voyages

3. LES MOYENS HUMAINS

3.1 Le personnel
3.2 La formation
3.3 Les Instances Représentatives du Personnel

4. LE MATERIEL ROULANT

4.1 Description du parc
4.2 Caractéristiques
4.3 Age moyen

5. LE CONTROLE – FRAUDE

5.1 Les contrôles Fraude
5.2 Agir sur le recouvrement

6. L'INFORMATION VOYAGEURS

6.1 La nouvelle identité visuelle du réseau
6.2 Une refonte de l'information voyageurs
6.3 L'agence de la Mobilité
6.4 Accès au réseau facilité

7. LA DYNAMIQUE COMMERCIALE

7.1 La participation active de Côte et Bus à la vie de l'agglomération
7.2 Les opérations de communication
7.3 Les partenariats

8. LA QUALITE

8.1 Contrôler la qualité de service…
8.2 …Pour piloter son amélioration

9. LES ACTION SECURITE

9.1 Le projet d'entreprise continu KeolisWay
9.2 Des actions de sensibilisation

10. ETUDES/ENQUETES

11. LES DONNEES FINANCIERES

13.1 Le compte d'exploitation
13.2 L'état des amortissements

1. La Délégation de Service Public

1.1 Les Contrats

Conformément au Contrat de Délégation de Service Public signé entre la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud et Keolis, la société Keolis Beaune Mobilités exploite le réseau de transport public urbain de voyageurs sur le ressort territorial de la Communauté d'Agglomération.

La délégation de service public a commencé le 1er avril 2023 pour une durée de 7 ans et 4 mois. Elle prendra fin le 31 juillet 2030.

Keolis Beaune Mobilités, a été créée et dédiée à l'exploitation du réseau de la Communauté d'Agglomération. Cette filiale détenue à 100% par le groupe Keolis est domiciliée au 24B rue Richard à Beaune.

1.2 Les évolutions contractuelles

Un avenant au contrat de Délégation de Service Public 2023-2030 a été signé durant l'année 2025.

Il porte sur des modifications de la consistance de l'offre de transport, et plus précisément sur le remplacement de la ligne A par une ligne estivale, ainsi que la révision des montants du niveau de forfait de charge.

1.3 Les ambitions du nouveau contrat

Conformément à la volonté de la CABCS, Keolis a pour missions principales :

- De renforcer l'offre de mobilité, notamment grâce à la création d'une nouvelle ligne (ligne A) permettant de desservir le pôle multimodal du péage sud, la cité des vins et le centre-ville de Beaune.
- D'accompagner la transition énergétique du territoire avec la mise en service de 3 bus électriques et l'utilisation de biocarburant pour les véhicules thermiques.
- De moderniser l'offre de service, avec la mise en place d'un nouveau site internet comprenant une boutique en ligne, et d'une nouvelle application « Côte&Bus » permettant une information sur les heures de passage des bus en temps réel.

Un nouveau réseau urbain attractif apportant des évolutions notables

Afin de répondre aux enjeux de la collectivité en matière de mobilité, le nouveau réseau place l'adéquation des moyens aux besoins de déplacements et les attentes des voyageurs au centre du processus.
Il en résulte une offre de transport aux caractéristiques suivantes :

- Un réseau hiérarchisé autour :
 - De 3 lignes urbaines desservant la ville de Beaune
 - De 3 lignes A, B et C nouvelles liaisons reliant les zones d'attractivité aux quartiers denses de la ville
 - De 3 lignes interurbaines reliant Vignoles et Challanges à Beaune, ainsi que les communes de Savigny-lès-Beaune et Sainte-Marie-la-Blanche.
 - D'une navette saisonnière de « baignade de Montagny » fonctionnant uniquement pendant les vacances scolaires d'été.

- Une optimisation de l'offre de transport des lignes existantes avec des courses supprimées en heures creuses et des courses proposées en transport à la demande.

- Une augmentation de l'amplitude de fonctionnement du réseau avec une offre de transport le samedi après-midi et le dimanche après-midi.

Un parc de véhicules et des installations plus vertueux sur le plan environnemental

Le nouveau contrat permet le renouvellement des véhicules thermiques par des véhicules de norme Euro 6 utilisant du biocarburant à base d'huile végétale, en complément des 3 navettes électriques.

Cette approche permet de baisser de 69% l'indice carbone du parc urbain de Beaune.

Keolis implantera également des générateurs photovoltaïques afin d'accompagner la communauté d'Agglo dans le développement de la sobriété énergétiques et des modes doux.

Le numérique au service de la mobilité

Conformément aux attentes de la collectivité, Keolis s'engage à offrir des nouveaux services de distribution et d'information afin de développer une mobilité connectée.

Une application mobile complète sera proposée pour offrir à la clientèle :

- L'achat et la validation des titres de transport par smartphone

- L'information théorique et dynamique avant et pendant le déplacement comme le plan du réseau interactif, les horaires de passage en temps réel, la recherche d'itinéraire d'adresse à adresse, les informations liées au trafic, etc.

Les clients auront également la possibilité d'acheter leurs titres de transport en ligne depuis le site Web Côte&Bus.

2. Le réseau « Côte&Bus »

2.1 Rappel de la structure du réseau et présentation des lignes

La structure du réseau Côte&Bus est adaptée aux agglomérations de taille moyenne. La hiérarchisation de l'offre permet de répondre aux différents besoins de mobilité :

- Des lignes urbaines de maillage desservant finement les zones denses et attractive.
- Des lignes interurbaines permettant de rabattre les communes de l'agglomération sur Beaune.
- Des services en transport à la demande réalisés avec des véhicules de petite capacité, complémentaires au transport régulier.
- Une large amplitude de fonctionnement de 6h45 à 19h du lundi au vendredi, et une offre plus réduite le samedi et le dimanche.
- La gare SNCF de Beaune comme point central du réseau où toutes les lignes convergent et où sont organisées des correspondances garanties sur le réseau.
- Desserte des établissements scolaires, des zones commerciales et d'activités ainsi que zones d'attractivité touristiques.

2.1.1 Les lignes urbaines

- **Ligne 1 :** Chevrolet / Lac / Gare / Hôpital / Maladières

La ligne 1 circule aux heures de pointe avec une fréquence aux 30 minutes la semaine :



Entre 7h et 09h

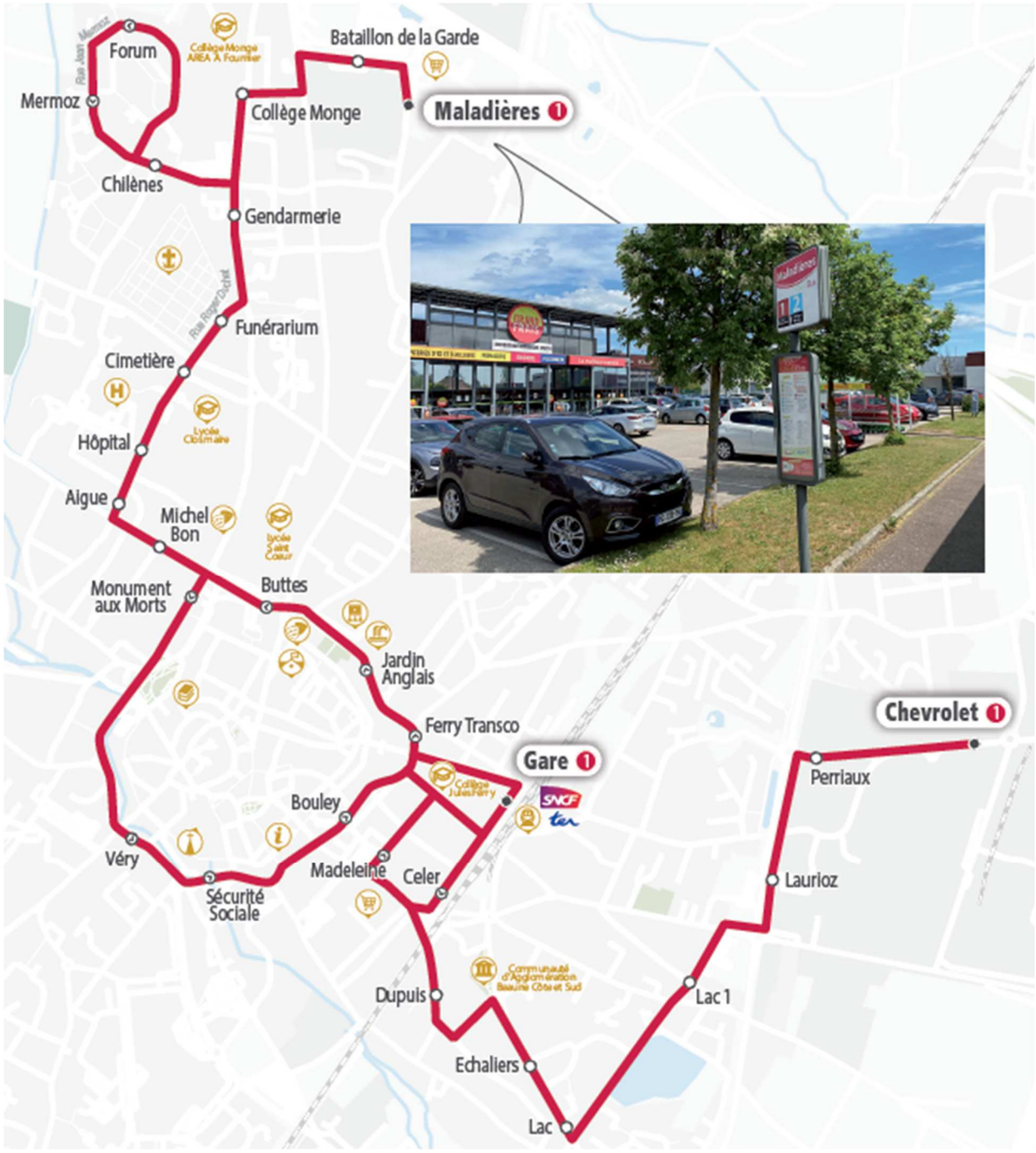
Entre 12h et 14 h

Et entre 16hvet 18h30

La samedi, 2 aller/retour sont proposés le matin.

Pendant les vacances l'offre est réduite de moitié.

Sa desserte Est-Ouest permet de desservir la zone d'activité « Chevrolet » ainsi que les quartiers du Lac, de la gare et de l'hôpital. La ligne 1 est le second axe le plus fréquenté du réseau actuel. Elle dessert aussi des générateurs importants comme la zone commerciale des Maladières, le collège Monge et les établissements scolaires du centre-ville, l'hôpital, la gare et les générateurs qui se trouvent le long du boulevard circulaire.



- **Ligne 2 :** De Gaulle / Marie-Noël / Gare / Primevères / Maladières / Monge

La ligne 2 est l'axe majeur du réseau actuel (60% des voyageurs du réseau urbain).

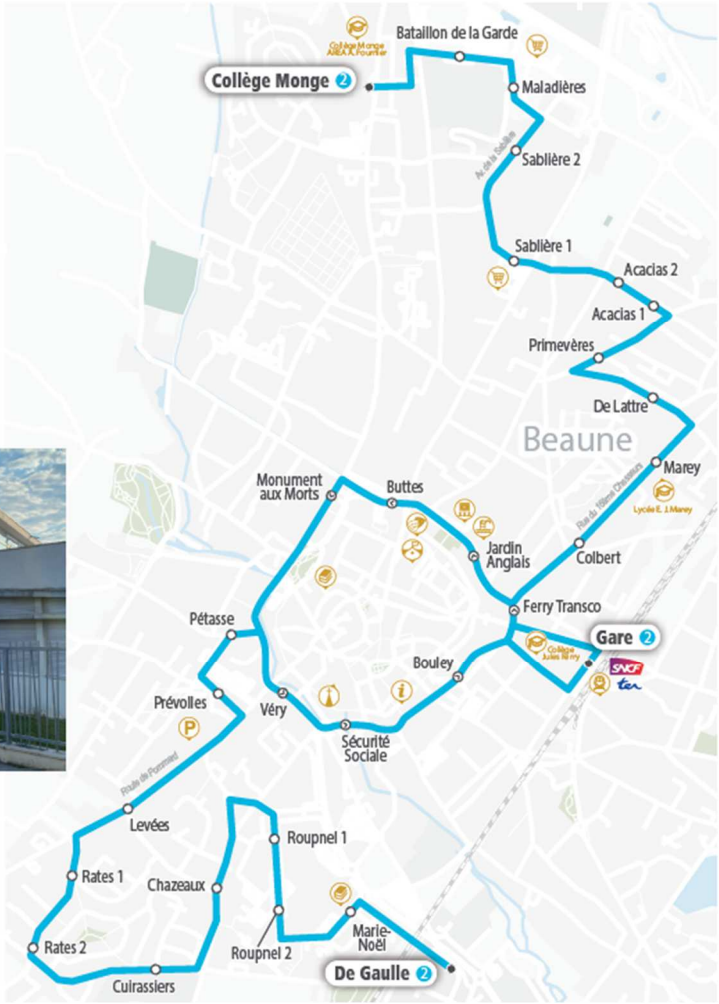


Comme la ligne 1, la ligne 2 fonctionne uniquement en heures de pointe et elle est cadencée aux 30 minutes. Le samedi et durant les vacances, l'offre est réduite de moitié avec 2 allers retours.

Son itinéraire traversant et ses correspondances avec les lignes 1 et 14 lui donne une vocation scolaire.

La ligne 2 dessert Beaune selon un axe diamétral Nord/Sud. Sont ainsi desservis des gros générateurs tels que les zones commerciales des Maladières au Nord et Carrefour au Sud, le collège Monge, le lycée Marey et les établissements scolaires du centre-ville, les générateurs qui se trouvent le long du boulevard circulaire, la gare, ainsi que des zones denses en habitat, le quartier des Acacias, Roupnel et le quartier prioritaire Saint Jacques.





- **Ligne 4 :** Gentilhommière / Gare / Monge

La ligne 4 fonctionne toute la journée de 7h20 à 18h30 du lundi et vendredi. Elle est cadencée à l'heure et propose un fonctionnement mixte :

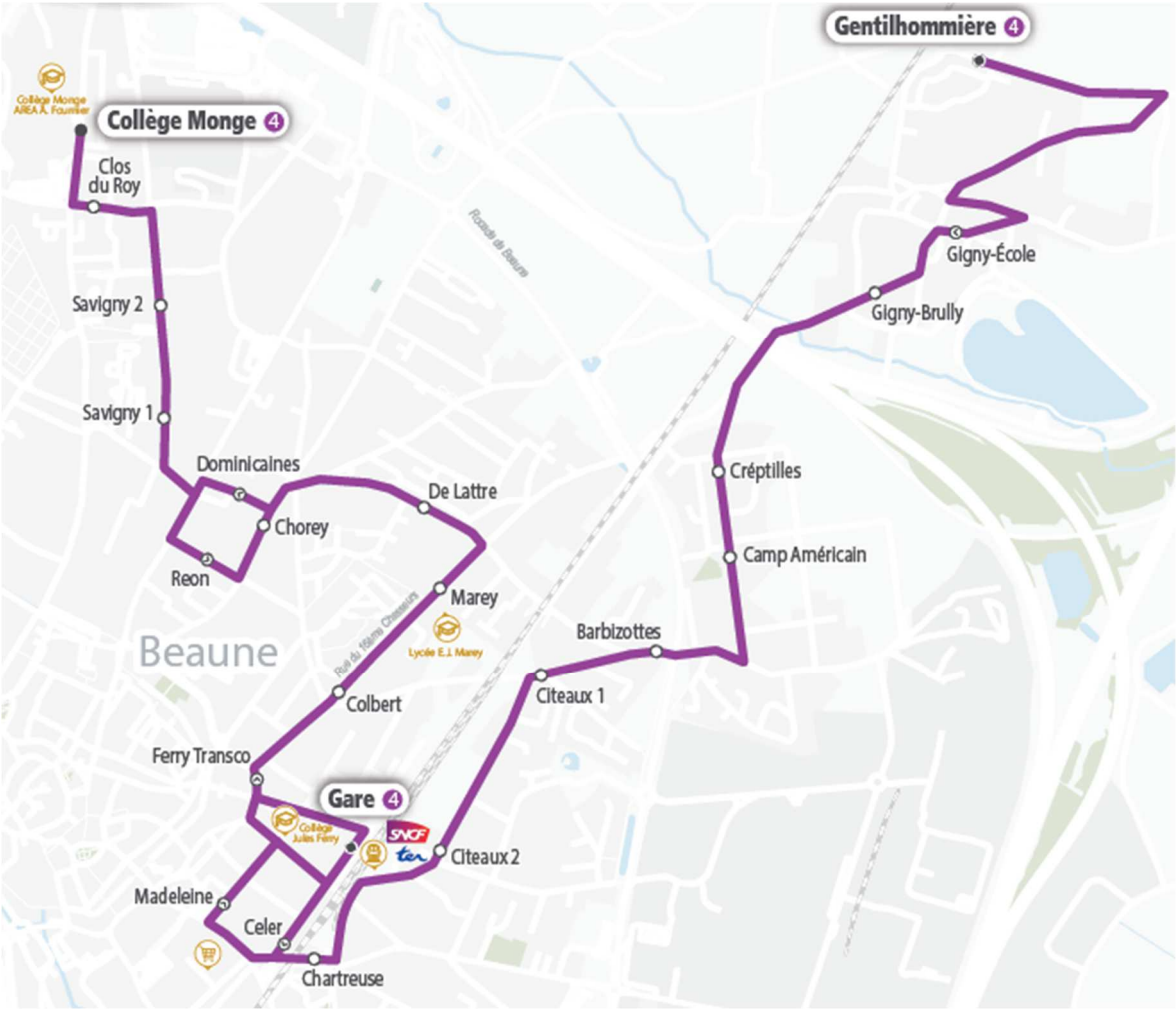
- aux heures de pointe : passage systématique de la ligne
- et aux heures creuses : horaires à la demande sur réservations

Le samedi matin, 4 aller/retour sont offerts, dont 6 à la demande sur réservation. L'offre est réduite pendant les vacances.



La ligne 4 dessert les quartiers d'habitation de Gigny, Camp Américain, Citeaux et Savigny. Elle relie également des générateurs importants, comme le lycée Marey et le collège Monge.

Les clients ont la possibilité de faire une correspondance à la gare de Beaune pour se rendre dans les autres établissements scolaires de la ville.



- **Lignes B et C :**

Elles présentent les particularités communes suivantes :

- un fonctionnement du lundi au samedi de 9h à 18h30
- une permanence de leur offre toute l'année



La ligne B permet une meilleure desserte des emplois avec un nouvel itinéraire de
la ligne 5 (qui devient ligne B) pour mieux desservir la zone d'activités Porte de Beaune et Les Cerisières ;



La ligne C profite aux habitants du territoire puisqu'elle irrigue la ville de Beaune et maintient ainsi un lien entre les zones d'habitation et les points d'intérêt de la ville de Beaune en dehors des heures de pointe.





2.1.2 Les lignes périurbaines

3 lignes interurbaines desservent les autres communes de l'agglomération :

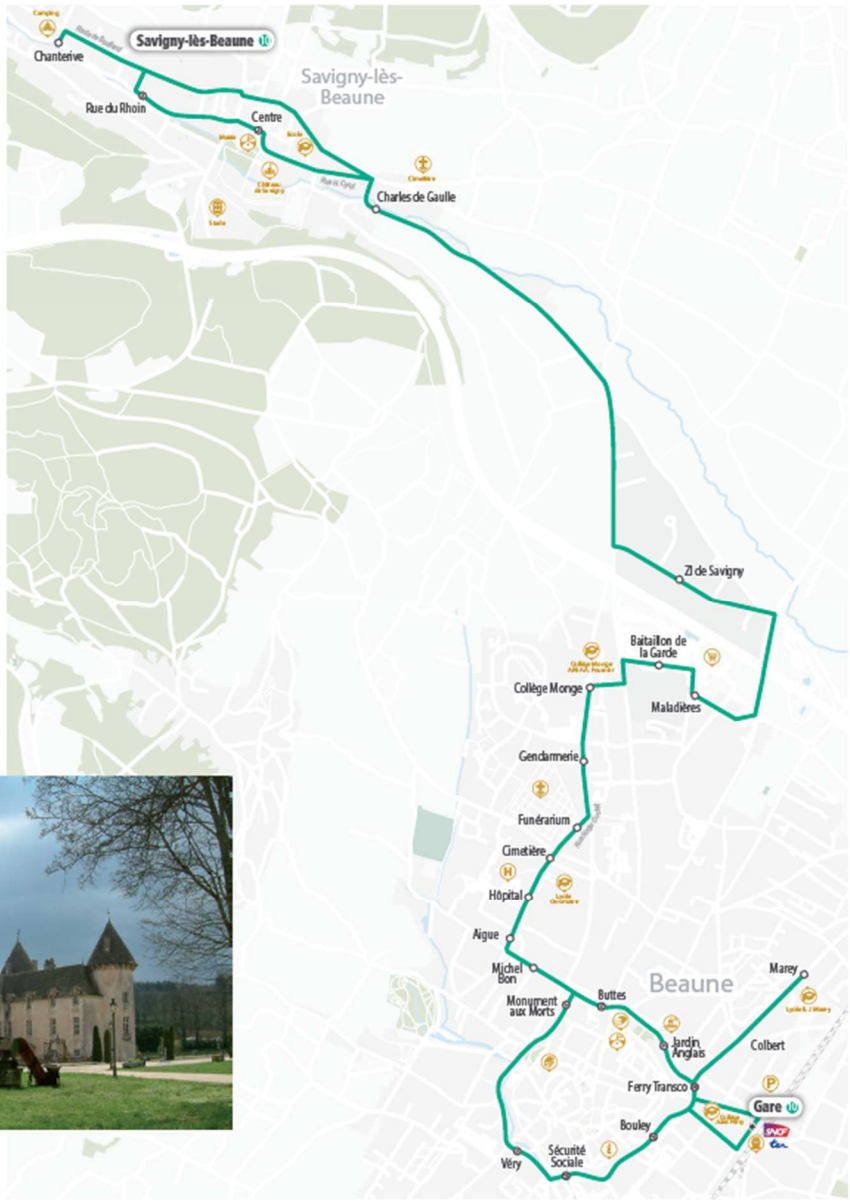
- Ligne 10 : Savigny-lès-Beaune / Beaune

La ligne 10 fonctionne uniquement aux heures de pointe, avec une fréquence à l'heure la semaine et un fonctionnement mixte régulier/à la demande :

- entre 7h et 9h
- entre 11h et 13h30
- et entre 17h et 19h

Le samedi, 2 aller/retour sont proposés le matin. Pendant les vacances, l'offre est réduite quasiment de moitié.

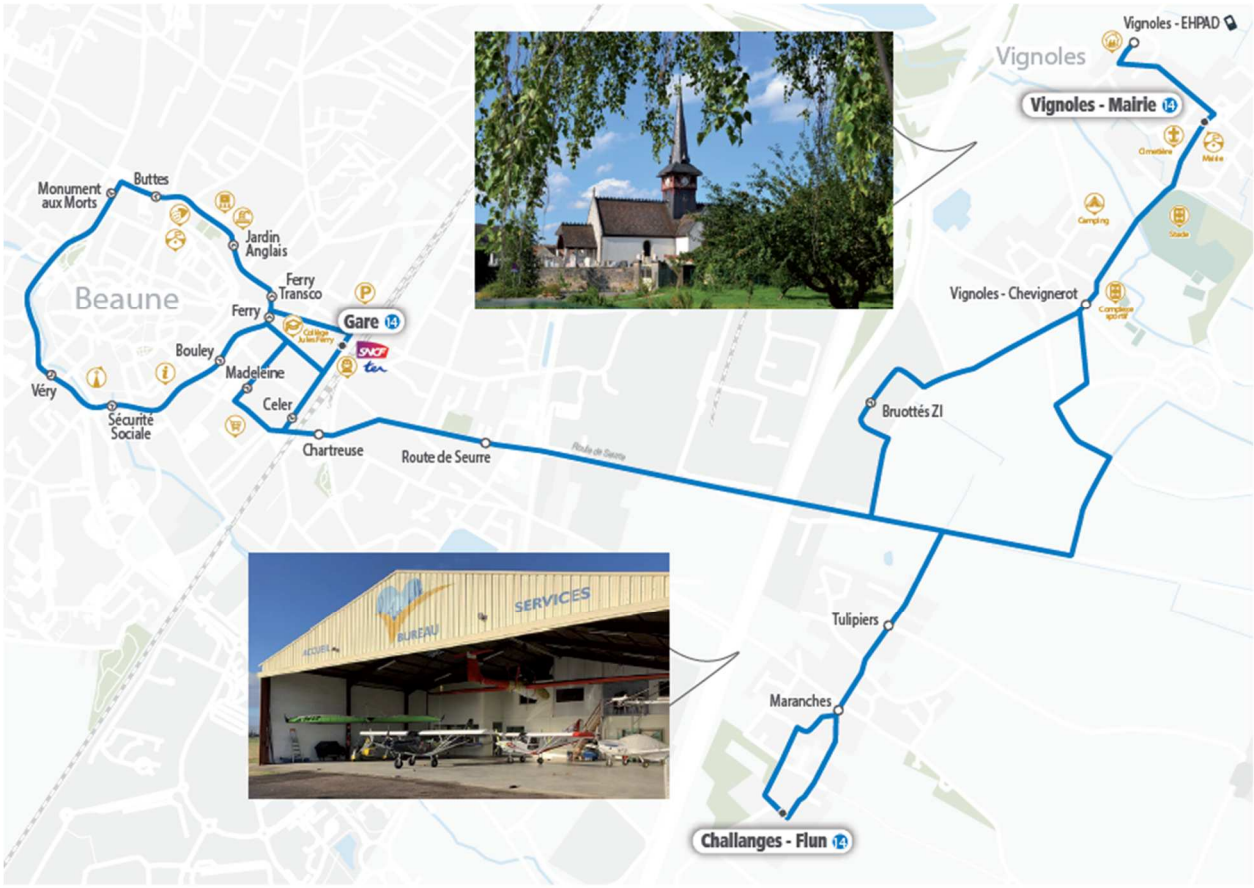




- Ligne 14 : Vignoles / Challanges / Beaune

La ligne 14 propose des horaires toute la journée de 7h à 19h avec un fonctionnement mixte régulier et à la demande. Cette ligne est essentiellement fréquentée par des scolaires. Elle dessert en direct quasiment tous les lignes 2 ou 4. L'offre est réduite pendant les vacances scolaires.

Le samedi 5 allers et 4 retours sont proposés.



- Ligne 16 : Sainte-Marie-la-Blanche / Beaune

La ligne 16 fonctionne uniquement aux heures de pointe, avec une fréquence à l'heure la semaine et un fonctionnement mixte régulier/à la demande :

- entre 7h et 9h
- entre 11h30 et 14h30
- et entre 17h et 19h

Le samedi, 2 aller/retour sont proposés le matin.

Pendant les vacances, l'offre est réduite. En été, elle fonctionne uniquement à la demande contrairement aux autres périodes de vacances scolaire.



2.1.3 Les lignes Interurbaines

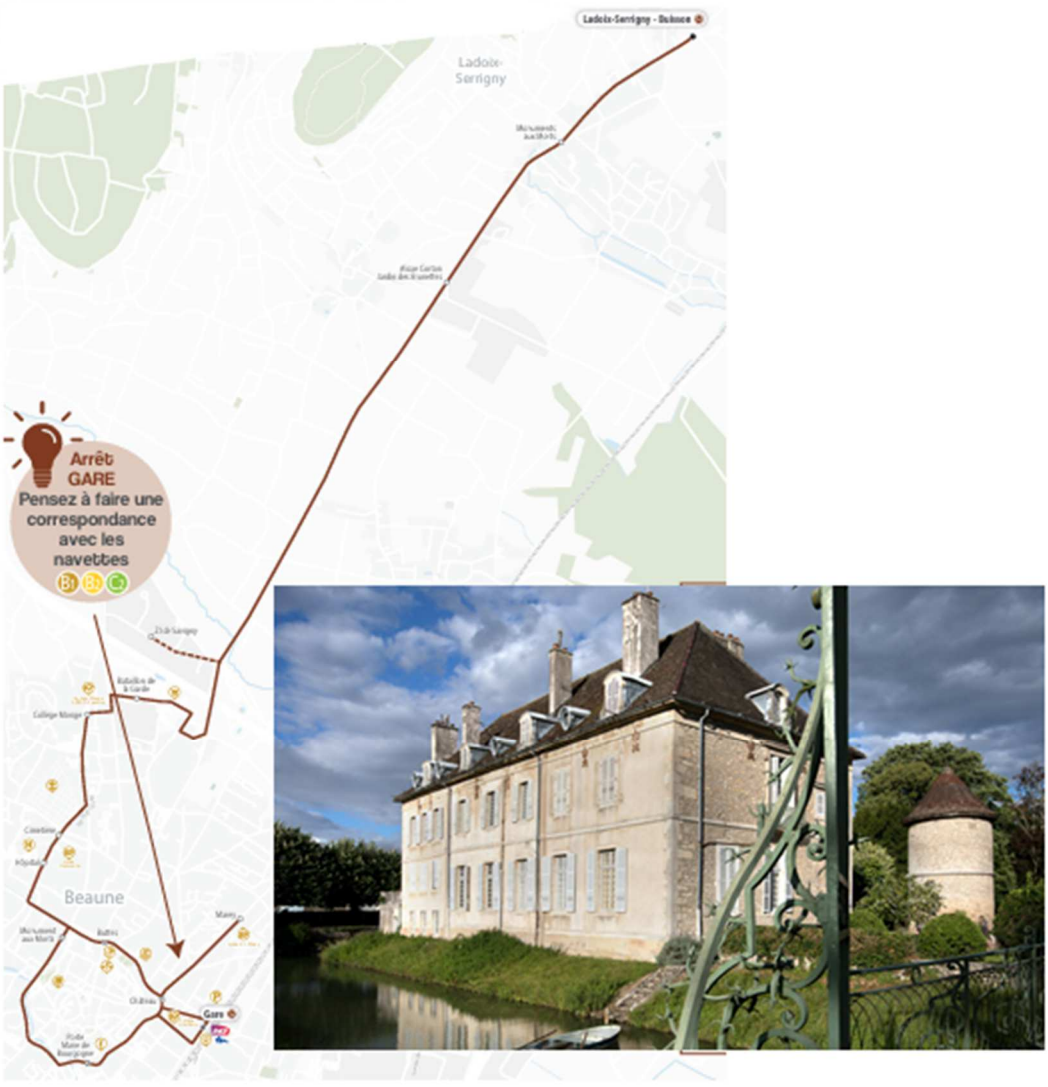
2 lignes interurbaines viennent compléter le maillage du réseau :

- Ligne 12 : Ladoix-Serrigny / Beaune

La ligne 12 fonctionne uniquement aux heures de pointe, avec une fréquence à l'heure la semaine et un fonctionnement mixte régulier/à la demande :

- entre 7h et 9h
- entre 11h30 et 14h30
- et entre 17h et 19h

Le samedi, 2 aller/retour sont proposés le matin à la demande. Pendant les vacances, l'offre est réduite quasiment de moitié

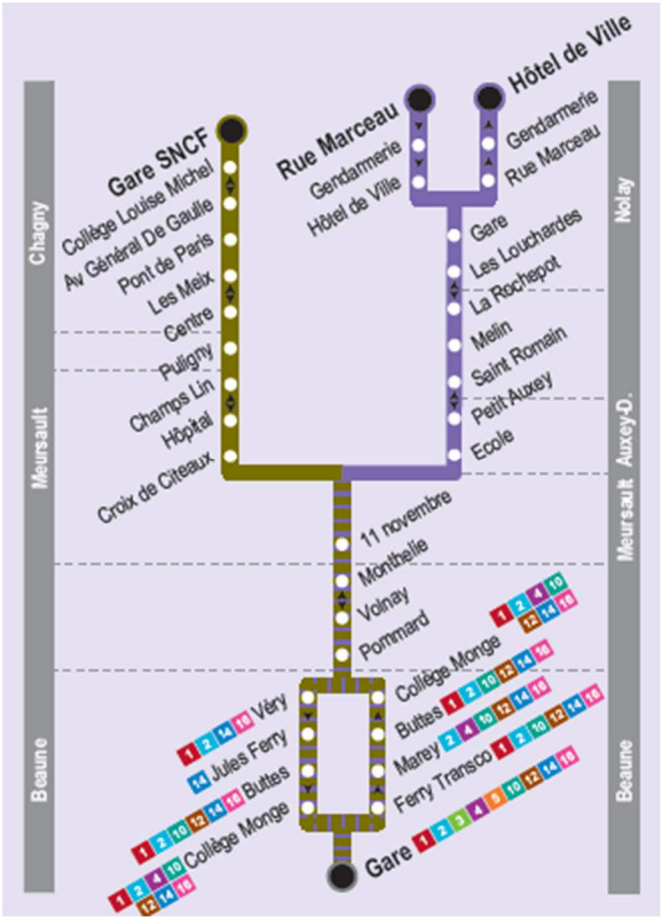


- Ligne 20 : Chagny / Nolay / Beaune

La ligne 20 fonctionne uniquement aux heures de pointe, avec une fréquence à l'heure la semaine et un fonctionnement mixte régulier/à la demande :

- entre 7h et 9h
- entre 11h30 et 14h30
- et entre 17h et 19h

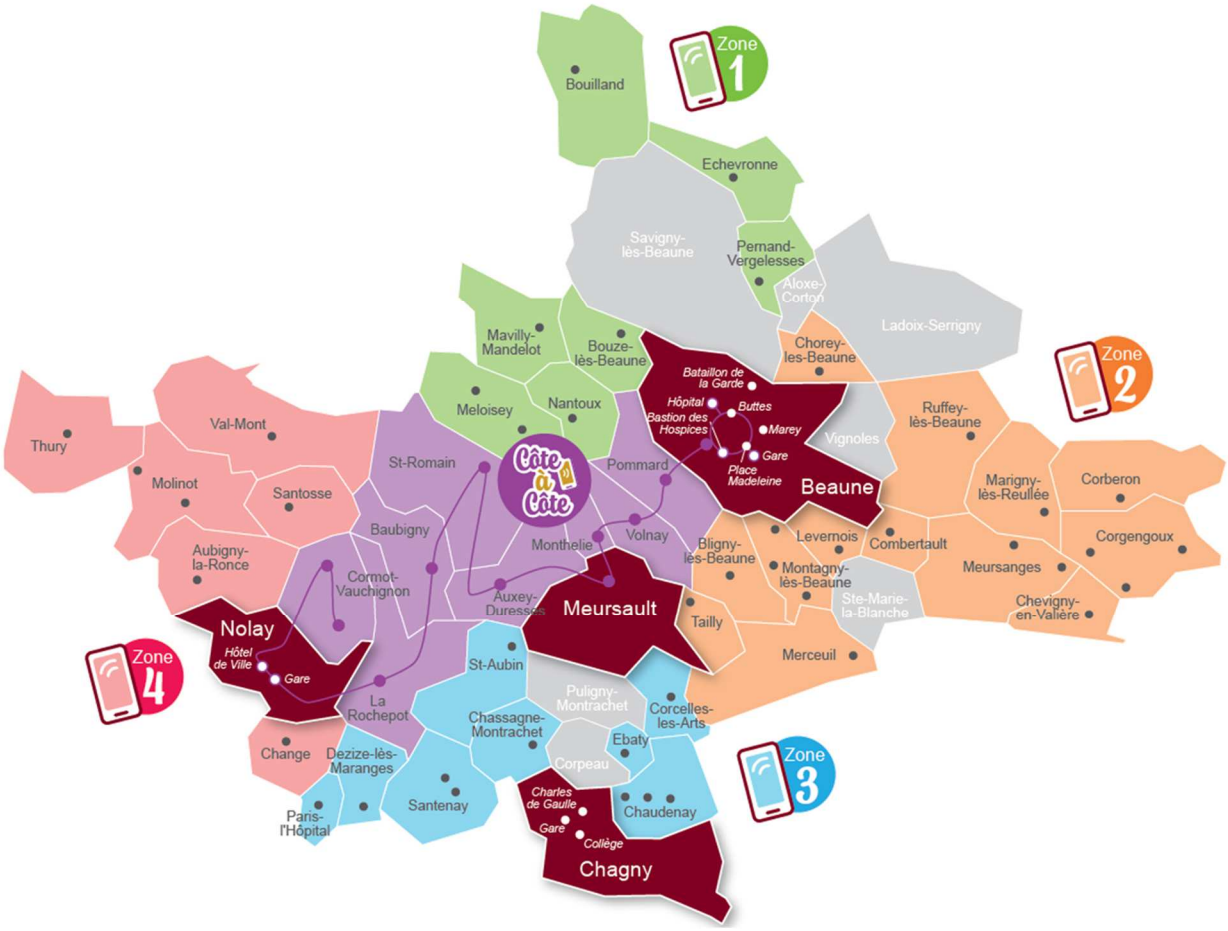
Le samedi, 2 aller/retour sont proposés le matin à la demande. Pendant les vacances, l'offre est réduite quasiment de moitié



2.1.4 Les services de transport à la demande (TAD)

L'offre de transport proposée sur réservation se compose de la façon suivante :

- Déclenchement de courses sur lignes régulières à certaines heures (majoritairement en heures creuses) ;
- Service Côte à Côte : ligne virtuelle qui relie des communes entre Nolay et Beaune, du lundi au samedi ;
- Service TAD zonal pour les communes non desservies par une ligne régulière : 3 aller/retour par semaine à destination de Beaune (zones 1 et 2), Chagny (zone 3) et Nolay (zone 4).



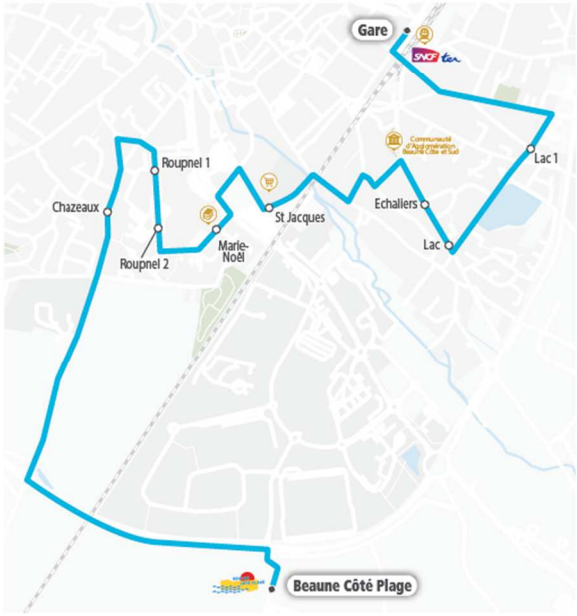
2.1.5 La Navette estivale Côte&Plage

Beaune Côte et Plage est une piscine municipale naturelle implantée sur la commune de Montagny-lès-Beaune. Cette structure est ouverte de juin à août.

Une desserte Côte & Bus spécifique est mise en place chaque année.

7 aller/retour sont proposés du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires d'été.





2.1.6 La Navette estivale Côte&Beaune

Une desserte Touristique est mise en place à titre expérimental de juin à septembre 2025.

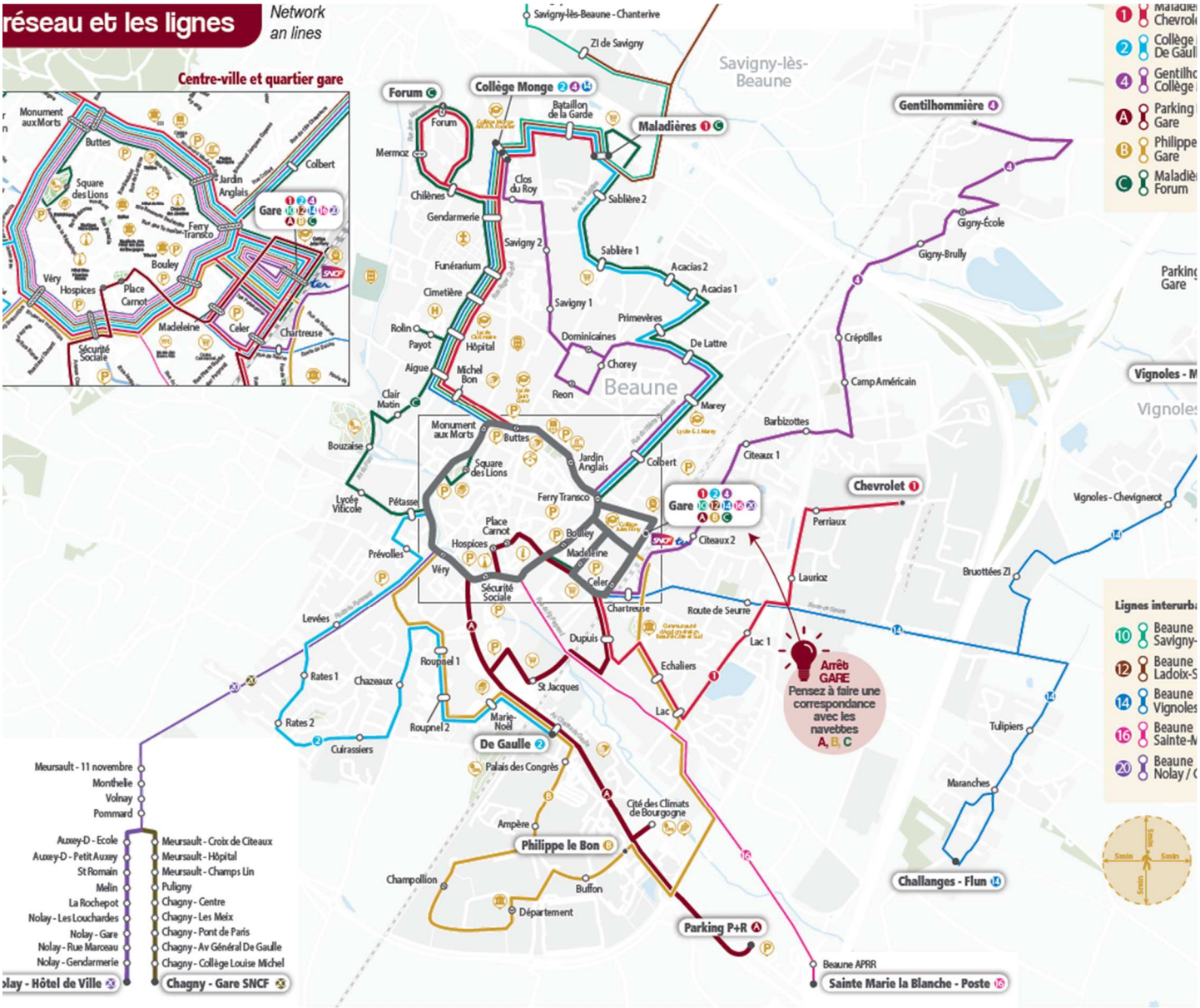
Objectifs de la Navette estivale Côte&Beaune :

- Réduire la circulation dans Beaune ;
- Proposer un service supplémentaire aux clients de hôtels beaunois ;
- Promouvoir le tourisme durable ;
- Promouvoir les principaux centres d'intérêts de la ville de Beaune.



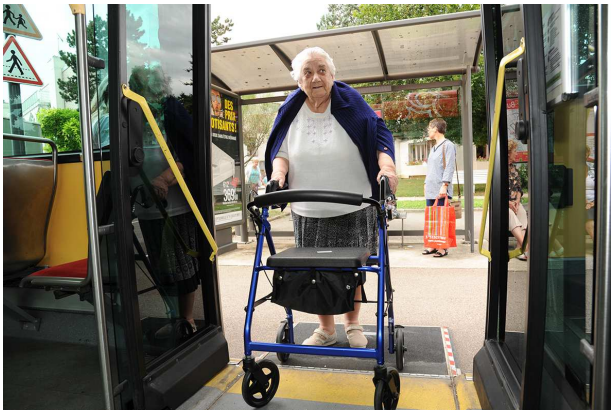
18 Allers/Retours sont proposés sur une plage horaire allant de 10h30 à 22h00.

Plan du réseau au 1er janvier 2024



2.2 Mise en accessibilité du réseau

L'ensemble des véhicules du réseau Côte&Bus sont tous équipés et aménagés pour le transport de personne en situation d'handicap, y compris les véhicules utilisés en transport à la demande.



De plus, Les conducteurs ont suivi la formation « favoriser l'accessibilité PMR au transport public », portant ainsi à **100% le personnel Keolis Beaune Mobilités formé**.

Cette formation a été administrée par l'Institut de Formation Keolis.

Programme de formation

> Fiche Formation

KEOLIS INSTITUT

Favoriser l'accessibilité PMR dans l'urbain – 04PMR

Public

Conducteur urbain

Objectifs

► Sensibiliser les conducteurs de bus au thème du handicap
► Savoir utiliser le matériel réservé au transport des personnes en fauteuil roulant (rampe)

Thèmes abordés

■ **Environnement du métier :**

- Loi de février 2005 sur l'accessibilité Sensibilisation au handicap
- Les divers types de handicaps : moteur, sensoriel, physique ou mental
- Relation commerciale : accueil, prise en compte du client, personnalisation de la relation-client

■ **Prise en charge et dépose :**

- Mise à quai adaptée pour une accessibilité optimale
- Utilisation de la rampe d'accès du véhicule

Infos +

■ Intervenant : Christophe RAIMBAULT

■ Méthodes pédagogiques : Apports théoriques Mises en situation Exercices sur Bus

■ Liste des matériels et moyens utilisés : Supports power point Fauteuil roulant Bus

■ Appréciation des résultats : Evaluation à chaud

■ Pré-requis : Aucun

2.3 Les kilomètres parcourus réseau Côte&Bus

De janvier à décembre 2025, le réseau Côte&Bus a généré la production de **567 169 kilomètres** commerciaux et haut-le-pied (hors kilomètres techniques).

Détail des kilomètres parcourus :

Kilomètres parcourus en propre (lignes urbaines)

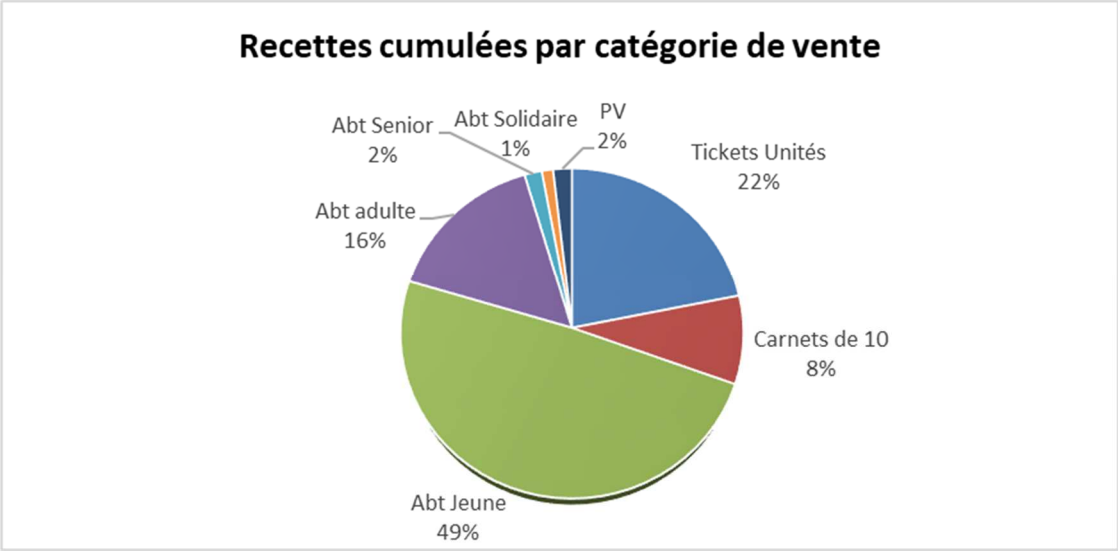
Kilomètres en propre	Cumul à fin déc-25		
	Commerciaux	HLP	Total
Ligne 1	36 939	8 133	**45 072**
Ligne 2	52 786	11 206	**63 992**
Ligne 4	16 406	5 935	**22 341**
Ligne B	49 578	1 780	**51 358**
Ligne C	44 905	3 516	**48 421**
Côte&Beaune	18 418	1 674	**20 092**
TAD	867	1 160	**2 027**
Total lignes urbaines	**219 899**	**33 404**	**253 303**

Kilomètres sous-traités (lignes interurbaines)

Kilomètres sous-traités	Cumul à fin déc-25		
	Commerciaux	HLP	Total
Ligne 10	19 520	2 361	**21 881**
Ligne 12	20 480	2 474	**22 954**
Ligne 14	23 466	12 748	**36 214**
Ligne 16	15 282	2 877	**18 159**
Ligne 20	109 073	42 652	**151 725**
Ligne Côte&Plage	3925	643	**4 568**
TAD	25 803	32 562	**58 365**
Total lignes interurbaines	**217 549**	**152 305**	**313 866**

2.4 Les Recettes

Titres	Tarif TTC	Quantités vendues par les canaux physiques	Quantités vendues par l'Application TixiPass	Recettes encaissées TTC
Ticket Unité	1,00 €	12 310	2 468	14 778,00 €
Ticket Unité (interurbain)	1,00 €	2 869		2 869,00 €
Ticket Journée	3,00 €	5	35	120,00 €
Carnet de 10 PT	8,00 €	306	84	3 120,00 €
Carnet de 10 TR	4,00 €	785	52	3 348,00 €
Tickets réduits (groupe)	0,40 €	1 374		549,60 €
Abonnement mensuel Adulte PT	20,00 €	176	72	4 960,00 €
Abonnement annuel Adulte PT	200,00 €	37	3	7 880,00 €
Abonnement Jeune mensuel	10,00 €	758	111	8 690,00 €
Abonnement Jeune Annuel 1er enfant	100,00 €	277	13	26 187,00 €
Abonnement Jeune Annuel A partir du 2ème enfant	70,00 €	19		5 078,00 €
Abonnement mensuel Solidaire	10,00 €	49	17	660,00 €
Abonnement annuel Solidaire	100,00 €	3		230,00 €
Abonnement mensuel Senior	10,00 €	76	1	770,00 €
Abonnement annuel Senior	100,00 €	6		600,00 €
Duplicata	5,00 €	19		95,00 €
Recettes PV				1 484,00 €
TOTAL				**81 418,60 €**



Les recettes 2025 s'élèvent à **81 418,60€ TTC**. Elles sont le produit des ventes de l'agence commerciale Côte&Bus, des ventes issues de l'application Côte&Bus et celles réalisées à bord de nos véhicules.

Elles sont stables par rapport à l'année dernière (+0.5%).

- La clientèle « Jeune » (- de 26 ans) représente les ventes les plus importantes avec 49% des recettes et 72% des voyages (voir partie 2.5 ci-après).
- La clientèle « Domicile-travail », en progression par rapport à 2024, génère 16% des recettes et réalise 9% des voyages.
- Les « Occasionnels » correspondent à 30% des ventes pour 14% du trafic.
- Les tarifs « Solidaires » et « Sénior » représente respectivement 2% et 1% des recettes pour 2% et 1% des voyages.



2.5 Les voyages

Le nombre annuel de voyages sur l'ensemble du réseau Côte&Bus (lignes urbaines, lignes interurbaines et TAD) atteint, pour l'année 2024, **366 417 voyages.**

Voyages comptables issus des ventes de titres Côte&Bus				
Titres	Tarif TTC	Coefficient de mobilité	Quantités vendues	Voyages comptables
Ticket Unité	1,00 €	1,05	14 778	15 517
Ticket Unité (interurbain)	1,00 €	1,05	2 869	3 012
Ticket Journée	3,00 €	4	40	160
Carnet de 10 PT	8,00 €	10,5	390	4 095
Carnet de 10 TR	4,00 €	10,5	837	8 789
Tickets réduits (groupe)	0,40 €	1	1 374	1 374
Abonnement mensuel Adulte PT	20,00 €	40	248	9 920
Abonnement annuel Adulte PT	200,00 €	400	40	11 520
Abonnement Jeune mensuel	10,00 €	40	869	34 760
Abonnement Jeune Annuel 1er enfant	100,00 €	400	290	101 520
Abonnement Jeune Annuel A partir du 2ème enfant	70,00 €	400	19	28 456
Abonnement mensuel Solidaire	10,00 €	40	66	2 640
Abonnement annuel Solidaire	100,00 €	400	3	920
Abonnement mensuel Senior	10,00 €	40	77	3 080
Abonnement annuel Senior	100,00 €	400	6	2 400
Sous-Total Voyages titres Côte&Bus				**228 163**
Voyages comptables issus des ventes de Cartes Scolaires CABCS				
Titres	Nombre de mois	Coefficient de mobilité	Quantités vendues	Voyages comptables
Cartes scolaires Janvier 2025 - Juin 2025	6	120	621	74 520
Cartes scolaires Septembre 2025 - Déc. 2025	4	80	763	61 040
Sous-Total voyages Cartes scolaires				**135 560**
Voyages totaux réseau Côte&Bus				**363 723**

2.5.1 Voyages issus des ventes de titres Côte&Bus

Il s'agit de voyages comptables, c'est-à-dire calculés sur la base des ventes par titre. Ils ne peuvent être comparée avec l'année précédente car les règles de comptabilisation du nouveau contrat sont différentes pour le calcul des recettes que de celles appliquées en 2023.

2.5.2 Voyages issus des ventes de cartes scolaires CABCS

Les cartes scolaires délivrées par la Communauté d'Agglomération permettent aux jeunes habitants hors Beaune d'utiliser les lignes régulières Côte&Bus (10, 12, 14, 16 ou 20) dans la limite d'un aller-retour par jour scolaire.

Le nombre de carte délivrée est stable par rapport à l'année scolaire 2023 – 2024 :

- 2019 – 2020 : 594 cartes
- 2020 – 2021 : 638 cartes
- 2021 – 2022 : 665 cartes
- 2022 – 2023 : 650 cartes
- 2023 – 2024 : 626 cartes
- 2024 – 2025 : 621 cartes
- 2025 – 2026 : 763 cartes

3. Les moyens humains mis en œuvre

Keolis Beaune Mobilités souhaite que l'amélioration de la performance et de la relation client s'accompagnent de l'amélioration continue de la satisfaction de son personnel, acteur déterminant de l'efficacité du service public.

Son personnel constitue sa force et sa ressource la plus importante. L'implication des salariés, vecteur indissociable de la qualité de service délivrée à Beaune Côte et Sud, découle de la motivation au travail.

3.1 Le personnel

Keolis a intégré en septembre 2016, 5 agents de la fonction public travaillant pour la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud.

Neuf années après, le bilan de leur intégration est extrêmement positif puisqu'aucun départ n'a été constaté. 4 salariés ont fait valoir leur à la retraite en 2020, 2021, 2022 et 2025.

A noter qu'un des agents de la fonction public est délégué au Comité Social et Economique.

Organisation générale

Au 31 Décembre 2025, Keolis Beaune Mobilités compte 12 salariés en temps plein.

- 10 conducteurs, dont 1 fonctionnaires en détachement
- 1 assistant Marketing
- 1 agent d'accueil

La responsable d'exploitation, Charlène AMBRIGOT, et le directeur, Jérôme SUCKERDOFF, sont mis à disposition par le Groupe Keolis.

Keolis Beaune Mobilités assure en propre l'exploitation des lignes urbaines et sous-traite l'exploitation des lignes périurbaines par Keolis Monts Jura. L'effectif de KMJ pour assurer ces services se monte à 4 conducteurs à temps plein.

L'appui du groupe Keolis

Keolis Beaune Mobilités est une filiale du groupe Keolis. Elle est rattachée à la Direction Régionale Keolis Sud-Est et au Secteur Bourgogne.

Dans le cadre d'une convention d'assistance technique, Keolis Beaune Mobilités bénéficie de l'expertise technique de salariés de Keolis SA :

- Le Directeur du Secteur Bourgogne : Laurent CHAPUS
- Une contrôleuse de gestion : Valérie VICENTE
- Un comptable : Benjamin BOSSON
- Une gestionnaire paie : Aurèlie DURAND
- Un expert technique et maintenance : Xavier BOURJON

- Une responsable des ressources humaines : Laurène MUNIER
- Une responsable sécurité : Marjorie FOUVET
- Une responsable marketing secteur : Carole CHAUVET

Par ailleurs, Keolis Beaune Mobilités bénéficie de l'expertise métier des experts de la Direction Régionale Sud-Est en termes de Marketing, Méthodes Exploitation, Informatique et Systèmes d'information, Achats / Parc / Maintenance etc…

Quelques chiffres

- Moyenne d'âge : 52 ans pour l'ensemble du personnel, 55 ans pour les conducteurs.
- 42 % des salariés ont plus de 55 ans et 50 % sont des femmes, toutes catégories de personnels confondus.
- 123 jours d'absence ont été dénombrées pour maladie, et 284 jours en accident du travail.

3.2 La formation

Keolis Beaune Mobilités mise sur une politique de formation volontariste au service de la stratégie et de la performance de l'entreprise.

Le plan pluriannuel de formation garantie un haut niveau de professionnalisme des collaborateurs de l'entreprise.

Pour l'année 2025 les dépenses de formations professionnelles (dont salaires) s'élèvent à 4 080€ HT (hors versement des contributions légales et taxes d'apprentissage).

8 salariés ont bénéficié d'une formation.

Les formations dispensées en 2025 sont :

- FCO VOYAGEURS (2 salariés)
- Formation Incendie (3 salariés)
- Apprivoiser les strass face aux situations difficiles (1 salarié)
- Favoriser l'accessibilité dans les bus (1 salarié)
- Les leviers du marketing digital pour conquérir et fidéliser (1 salariés)

3.3 Les relations avec les Instances Représentatives du Personnel

Keolis Beaune Mobilités dispose d'un Comité Social et Economique composé d'un titulaire et d'un suppléant, élus en novembre 2025.

Le climat social est apaisé, les élus représentent l'ensemble du personnel auprès de l'employeur, le dialogue est très bon et les échanges sont constructifs. C'est pourquoi, Keolis Beaune Mobilités prône un dialogue social qui ne s'enferme pas dans la préservation des acquis, mais qui recherche les progrès partagés et qui a en ligne de mire l'objectif commun fixé, à savoir la satisfaction client et le bien-être des salariés.

4. Le matériel roulant

Le parc a été dimensionné à la mesure de la construction du réseau, et s'accompagne de la volonté de transition énergétique.



4.1 Description du parc

Keolis Beaune Mobilités a déployé dans le cadre du nouveau contrat un parc fiable et adapté :

- à la fréquentation des services (minibus pour certaines lignes urbaines et aux heures creuses),
- au gabarit de voierie de certains secteurs.

Pour ce faire elle a retenu les principes suivants :

- Le renouvellement du parc de bus en ligne afin de tendre vers une certaine homogénéité, et une baisse du coût de la maintenance grâce au rajeunissement du parc,
- L'harmonisation des véhicules par typologie (capacité, énergie) qui apporte une meilleure connaissance du matériel, une meilleure gestion de l'approvisionnement des pièces pour être plus réactif en cas de panne,
- La mise en accessibilité complète du parc, y compris pour les véhicules utilisés en Transport A la Demande,

4.2 Caractéristiques du parc

Le parc urbain est donc composé de 13 véhicules comme prévu au plan de parc contractuel.

Type de Véhicule	Energie	Modèle	Quantité	Capacité	Ligne
Bus standard	Biocarburant	Mercedes Citaro	4	107 places	1, 2, et 4
Mini Bus	Biocarburant	Mercedes City23	4	23 places	1, 2 et la C
Midi Bus	Electrique	ISUZU NovoCityVolt et/ou autre référence	3	49 places	Ligne 2, A, B et C
-10 places	Electrique	Citroën E-Jumpy	1	9 places	TAD
-10 places	Biocarburant	Citroen C3	1	4 places	TAD

Le parc interurbain est composé de :

- 10 autocars (Mercedes Intouro) dont 1 réserve
- 1 midicar (Otokar Navigo)
- 5 véhicules légers (pour les transports à la demande)

Caractéristiques	Mercedes Intouro	Otokar Navigo
Longueur	13,32 m	8,36 m
Largeur	2,55 m	2,27 m
Hauteur	3,35 m	3,23 m
Porte à faux AV/AR	2,76/3,3 m	1,46/2,41 m
Rampes PMR	Rampe mécanique	Rampe mécanique
Options	Climatisation	Climatisation

Le parc est ainsi composé de véhicules thermiques de norme euro 6 utilisant du biocarburant de type HVO, et ce en complément des véhicules électriques.
Cette approche permet de baisser de 69% l'indice carbone du parc.

4.3 Age du parc

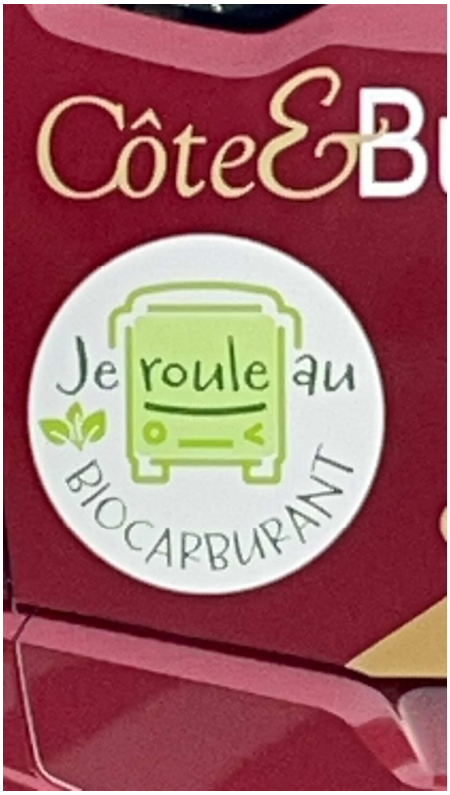
Un critère d'âge est fixé contractuellement aux véhicules affectés au transport en commun de personnes. Ce critère est mesuré au 31 décembre de chaque année et ne doit pas excéder :

- 15 ans pour les autobus et les autocars de type standard,
- 10 pour les minibus,
- 18 ans pour les autobus et les autocars de type standard affectés à la réserve d'exploitation,
- 12 ans pour les minibus affectés à la réserve d'exploitation.

L'âge moyen du parc Côte&Bus, au 31 décembre 2025 est de 9,88 ans :

- 10,76 ans pour les véhicules type standard
- 7,06 ans pour les minibus véhicules



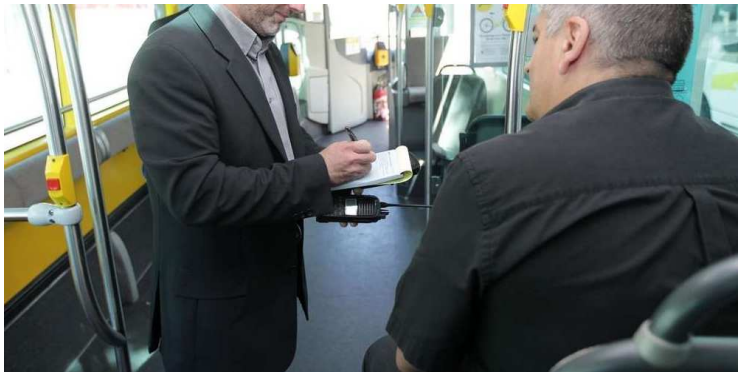


5. Le contrôle - fraude

Keolis Beaune Mobilités poursuit 2 objectifs majeurs dans la mise en place d'une démarche de lutte contre la fraude : maintenir l'attractivité du réseau et préserver les recettes.

5.1 Les contrôles Côte &Bus

En 2025, les agents de la société SCAT ont procédé aux contrôles des titres sur les lignes du réseau Côte&Bus, ainsi qu'à la verbalisation des usagers en situation tarifaire irrégulière.



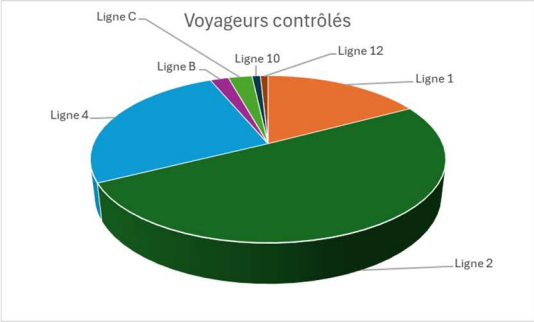
19 opérations de contrôles ont été réalisées durant l'année 2025.

1525 personnes ont été contrôlées en 2025 pour au total 70 PV dressés, soit une hausse de 49 % par rapport à 2024.

Le taux de fraude est de 4,6 %

Le traitement de ces derniers se compose de la façon suivante :

- 3 PV ont bénéficié de l'opération Troc'it,
- 62 PV ont été payés,
- 5 PV sont restés impayés malgré nos relances et ont été transférés au Trésor Public.



5.2 Agir sur le recouvrement : l'opération Troc'it

L'opération Troc'it est une action de lutte contre la fraude initiée par le Groupe Keolis. L'objectif est d'inciter les contrevenants à détenir un titre de transport et de transformer les fraudeurs en clients.

Cette action est menée sur le réseau Côte &Bus tout au long de l'année. Le contrevenant peut ainsi bénéficier de l'annulation de sa contravention en échange de l'achat d'un abonnement annuel.

3 personnes ont accepté l'opération Troc'it et ont ainsi régularisé leur situation.

Pour bien informer notre clientèle de l'existence de cette alternative, le courrier suivant est systématiquement envoyé à tout client pris en situation de fraude :

KEOLIS BEAUNE Acteur du Réseau Côte&Bus

XXX
XXX
XXX

Procès-verbal n° XXX

lundi 8 avril 2019

Madame, Monsieur,

Le **11 Septembre 2018** à **16H20** sur la **ligne N°2**, votre enfant **XXXX XXXX** s'est vu dresser un procès verbal par nos agents assermentés.

Un exemplaire de ce procès verbal lui a été remis d'un montant de **XX euros**.
En cas d'oubli de carte (et si valide), se présenter en agence sous 8 jours pour vous acquitter de frais de dossier minorés d'une valeur de **8 euros**.

Vous pouvez régulariser votre situation dans les 8 jours :

- en envoyant un chèque à l'ordre de KEOLIS BEAUNE à l'adresse suivante : KEOLIS BEAUNE Service recouvrement – 24 B rue Richard - 21200 BEAUNE
- en vous présentant **à l'Espace Côte&Bus** situé en Gare SNCF de Beaune, Avenue du 8 septembre aux horaires d'ouverture suivants :
 Mardi – Mercredi - Jeudi : 9h30 – 12h30 / 14h – 18h
 Vendredi : 9h30 – 18h
 Samedi : 9h – 12h

Tél : 03.80.21.85.09

Opération Troc'it !
A titre exceptionnel, ce procès-verbal sera annulé en cas d'achat, pour votre enfant, d'un abonnement annuel, dans un délai de 8 jours et incluant le mois en cours.

Nous tenons à vous informer que vous bénéficiez d'un délai de 8 jours, à compter de la réception de ce courrier, pour régulariser votre situation.
Passé ce délai, le montant du procés-verbal sera **majoré de XX €** pour frais de dossier.

Dans l'attente de votre règlement, veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le service Prévention Contrôle Voyageurs

PS : veuillez ne pas tenir compte de ce courrier si entre temps vous avez régularisé votre situation.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique. Conformément à la « loi informatique et liberté » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à KEOLIS BEAUNE 24b rue Richard 21200 BEAUNE

A découper et à joindre à votre règlement

--✂----------

Référence à rappeler.
Nom : XXXX
Prénom : XXXX
N° de PV: XXXX

6. L'information Voyageurs

6.1 L'identité visuelle du réseau

Le logo fait écho à la richesse du patrimoine régional. Il est directement inspiré de la Cité des Vins. On y retrouve les deux couleurs de son logo, or et rouge profond. La couleur du raisin et la richesse du patrimoine régional sont mises en avant.

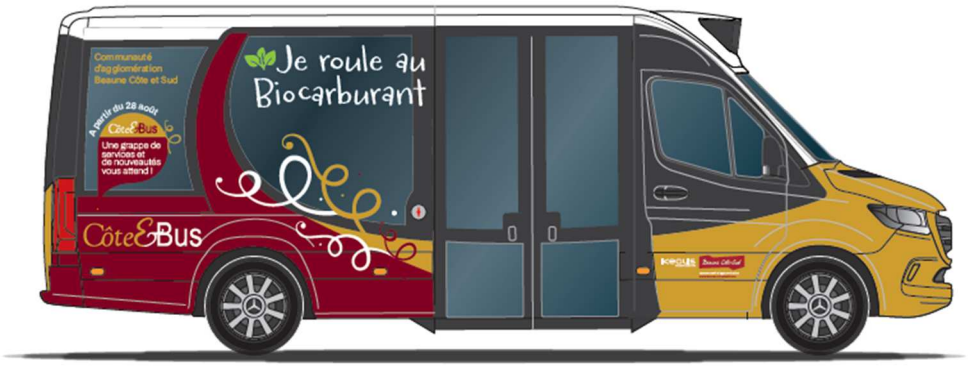


La vrille est stylisée et rappelle la forme du bâtiment de la Cité des Vins, légère et évoluant d'une façon circulaire (Cycle du temps, des saisons).

Afin d'ancrer cette nouvelle marque, la déclinaison du nouveau logo se retrouve sur les véhicules. La livrée conforte l'image d'un réseau agréable et innovant, proche de chacun et reflétant les caractéristiques uniques de son terroir.

Ce nouvel habillage rend clairement identifiable le service de transport sur l'agglomération



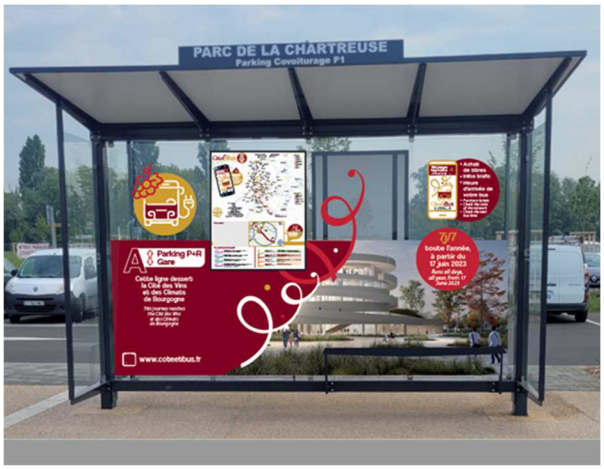




L'identité visuelle est déclinée sur tous les supports du réseau :

- Supports mobiliers : arrêts, agence de mobilité, dépôt…
- Supports de communication : fiche horaires, plans, site internet…

Elle permet de dynamiser le plan de communication et de valoriser la modernisation du parc avec l'électrification partielle de la flotte.





6.2 L'information voyageurs

Il faut de nos jours avoir accès à une information simple et efficace partout et à tout moment. Les supports d'information traditionnels s'inscrivent dans cette dynamique et renvoient une information lisible et efficace.

De plus, ils sont accessibles et lisibles par tous. Keolis Beaune Mobilités a appliqué les règles d'usage sur l'ensemble des supports d'information (styles, contrastes, tailles, couleurs…) et a adapté ces derniers à la nouvelle charte graphique Côte&Bus.

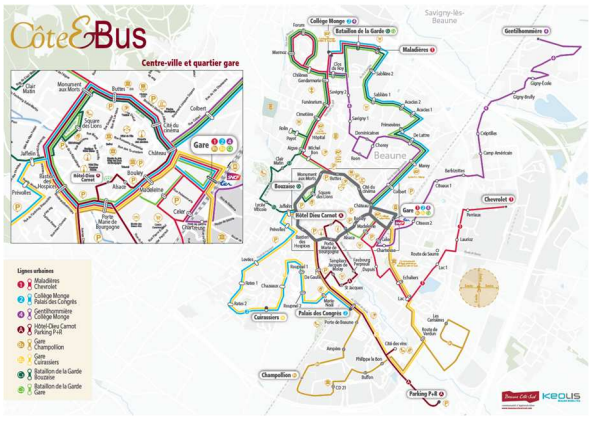
L'attractivité touristique du territoire est mise également en exergue avec des informations utiles aux visiteurs et avec une traduction partielle en anglais de l'information voyageurs.

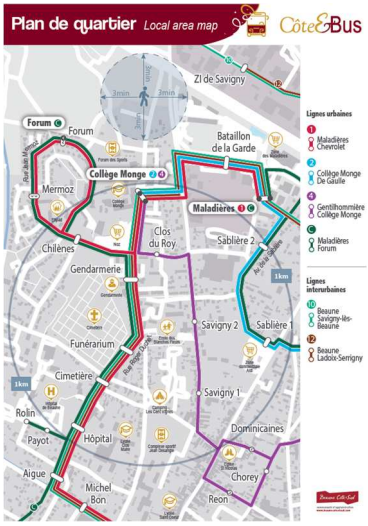
6.2.1 Les plans du réseau

Deux plans distinguent le réseau urbain du réseau interurbain et permettent une lecture à deux échelles.

Le plan du réseau urbain intègre les éléments suivants :

- fond de carte éclairci pour mettre en valeur les lignes du réseau
- nom des rues et des générateurs de déplacements
- hiérarchie des lignes selon l'épaisseur du trait
- légende détaillant la hiérarchie des lignes et leur représentation
- cercle permettant de valoriser la marche à pied



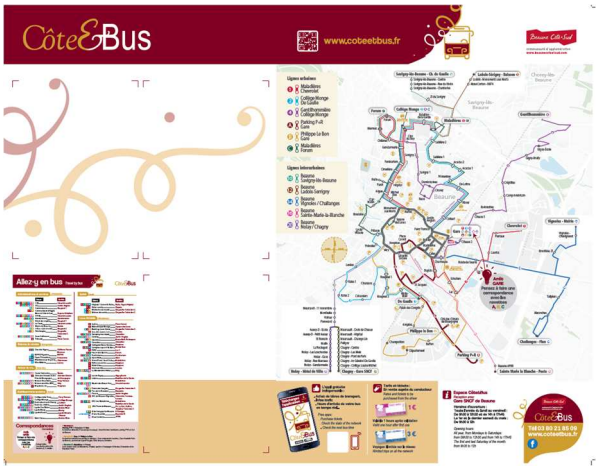


Ce plan est disponible en téléchargement sur le site Internet du réseau, dans les abribus et dans le guide bus.

6.2.2 L'information aux arrêts

Le point d'arrêt constitue souvent le premier canal d'information du voyageur.

Keolis Beaune Mobilités rend plus lisible et accessible l'information essentielle au point d'arrêt tout en y intégrant des informations commerciales pouvant être lues pendant le temps d'attente du voyageur.



Conformément aux attentes de la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud, 2 bornes dynamiques seront installées à l'arrêt Gare afin d'informer les voyageurs des prochains départs en temps réel.



6.2.3 L'information à bord

À bord du véhicule, les voyageurs retrouvent toutes les actualités sur le réseau et la ville sur les cadres situés derrière le conducteur et à proximité des portes arrière.

Dans l'optique d'assurer la lisibilité et l'accessibilité de l'information située sur les espaces voussoirs, Keolis affiche le règlement intérieur en version allégée sous forme de pictogrammes modernisés.

Les clients sont également informés de la tarification en vigueur. Tous les titres sont présentés dans un voussoir. Le prix du ticket unité sera affichée de manière visible près du poste de conduite. La vente en ligne et sur smartphone sera valorisée à l'intérieur du véhicule.

Pour accueillir une clientèle internationale, toute l'information voyageur à bord des navettes Cité des Vins est affichée en français et en anglais.



Pour rendre l'expérience voyageur plus pratique et accessible à tous, Keolis Beaune Mobilités a installé dans les bus un système d'annonces sonores et visuelles informant des prochains arrêts et de l'arrêt en cours.

6.3 L'agence de la mobilité Côte&Bus

L'agence Côte&Bus en gare de Beaune est idéalement implantée. Elle est au cœur du réseau et du point de correspondance du réseau. Elle est également située au cœur de l'offre intermodale.

Pour renforcer l'identification de cette agence depuis l'extérieur de la gare, Keolis Beaune Mobilités a utilisé l'espace vitrée donnant sur le parvis de la gare.



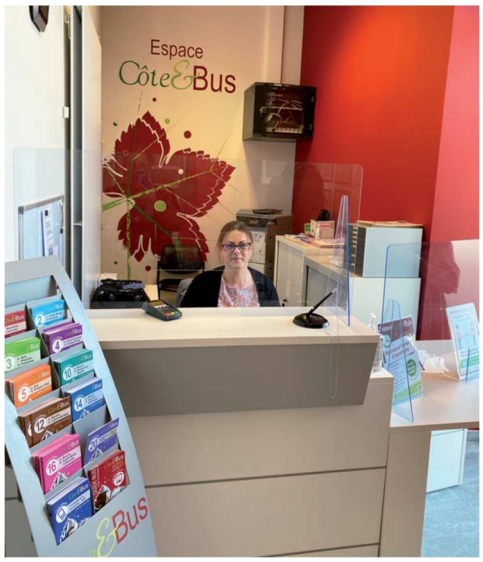




L'information téléphonique est dispensée depuis cet espace pendant les horaires d'ouverture.

Le personnel intervenant à l'agence commerciale est formé et sensibilisé aux conseils en mobilité, et notamment à la proposition de solutions multimodales intégrant l'ensemble des modes que ce soit du réseau Côte&Bus, ou des réseaux TER et Mobigo.

L'hôtesse dispose des documents d'informations relatifs à l'ensemble des modes : les horaires du réseau Côte&Bus bien évidemment mais aussi des lignes régionales et TER.



Le personnel est formé par les équipes commerciales et marketing de l'Office de Tourisme de Beaune afin d'être en capacité d'informer et de renseigner les visiteurs qui arrivent sur le territoire. L'espace Côte&Bus est un point de diffusion des documents touristiques avec notamment des plans de ville à disposition.

6.4 Accès au réseau facilité

6.4.1. L'application Côte&Bus



L'application Côte&Bus est une application complète qui permet d'offrir aux usagers du réseau :

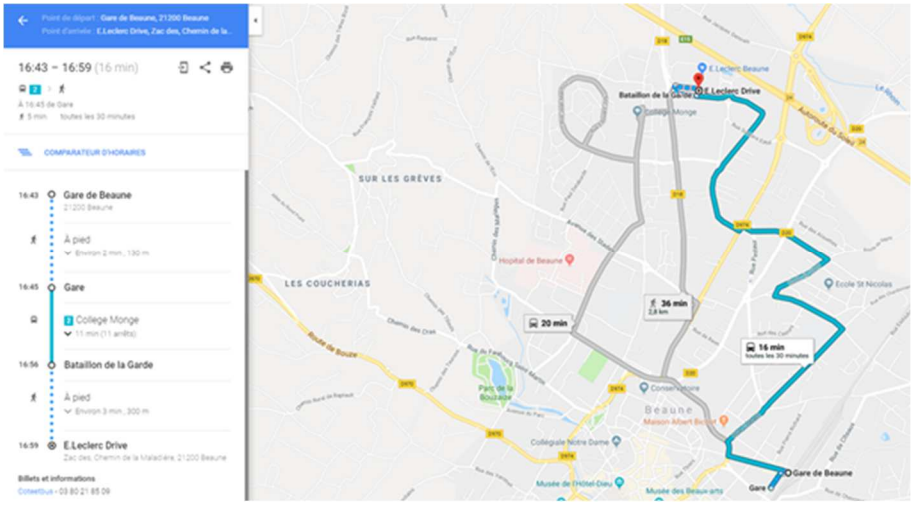
- L'achat et la validation des titres de transport par smartphone ;
- L'information théorique et dynamique avant et pendant le déplacement comme le plan du réseau interactif, les horaires de passage en temps réel, la recherche d'itinéraire d'adresse à adresse, les informations liées au trafic, etc.

Les clients ont également la possibilité d'acheter leurs titres de transport en ligne depuis le site Web Côte&Bus.

6.4.2. L'accès au réseau depuis Google Maps

Keolis Beaune Mobilités a travaillé avec Google Transit afin d'intégrer les horaires théoriques du réseau Côte&Bus dans leur calculateur d'itinéraires intégré à Google Maps. Cette fonctionnalité est disponible grâce au logiciel d'exploitation Okapi, développé par le Groupe Keolis. Cet outil permet de construire la topologie complète d'une ligne, d'intégrer les horaires de passage à chaque point d'arrêt et d'autres informations générales liées à la ligne (calendrier de fonctionnement, tracé, tarif etc.) L'ensemble de ces données est ensuite exporté sous format GTFS et intégré à Google Maps.

Google Maps



Beaune est une ville avec une attractivité touristique importante. Google Maps est le 1er calculateur d'itinéraire et c'est un outil intuitif pour toute clientèle de passage.

La présence des arrêts Côte&Bus dans Google Maps est valorisée sur la page d'accueil du site web www.coteetbus.fr

6.4.3. L'application SNCF Connect

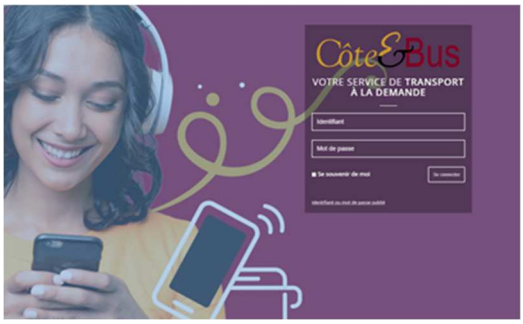
Keolis Beaune Mobilités a signé un partenariat avec la SNCF permettant la vente des titres de transport du réseau Côte&Bus dans l'application Assistant SNCF. Cette dernière a été téléchargée plus de 16 millions de fois.

L'intérêt de ce partenariat est d'augmenter la visibilité du réseau Côte&Bus, de simplifier l'achat des titres de transport pour les occasionnels en correspondance avec un train et de développer les ventes.

6.4.4. La réservation en ligne pour le transport à la demande

Dans son projet de modernisation du service de transport à la demande, le réseau Côte&Bus offre au voyageur une interface lui permettant de :

- Gérer ses courses en temps réel (réservations, modifications, annulations) ;
- S'inscrire rapidement en ligne ;
- Consulter ses courses passées et futures
- Visualiser le véhicule à l'approche…







7. La dynamique commerciale

Bien identifié par les habitants du territoire, le réseau Côte&Bus participe au rayonnement et à l'attractivité de la Communauté d'Agglomération.

En partenariat avec l'Autorité Organisatrice, Keolis Beaune Mobilités renforce la notoriété et l'image du réseau Côte&Bus en s'appuyant sur une stratégie marketing réinventée, valorisant une approche plus segmentée et ciblée, reposant sur un plan d'actions commerciales de conquête et de fidélisation.

7.1 La participation active de Côte&Bus à la vie de l'agglomération

7.1.1 Mise en place d'une navette gratuite durant la 165ème vente des vins de Beaune

Circulation exceptionnelle d'une navette évènementielle du vendredi au dimanche pour les festivités de la vente des vins. Une livrée spéciale a été créé pour la navette aux couleurs de l'évènement.



7.1.2 La réunion publique des transports scolaires

Organisée par la Communauté d'Agglomération, KEOLIS Beaune Mobilités était présent pour présenter le réseau Côte&Bus et répondre aux questions des élus et des établissements scolaires.



7.1.3 La navette expérimentale Côte&Beaune

Mise en place du 1er juin au 30 septembre d'une navette touristique reliant le centre-ville à la plupart des sites touristiques beaunois.

Un partenariat avec l'Office du Tourisme et les hôteliers souhaitant participer permet aux touristes séjournant à Beaune de pouvoir emprunter gratuitement cette navette, et ce de 10h à 22h, du lundi au dimanche.

3180 personnes ont pu emprunter ce véhicule.



7.1.4 Rencontre avec différents acteurs du territoire beaunois

Des rencontres ont été organisées durant l'année 2025 avec le Directeur Général de l'association EHCO, représentant l'ESAT des papillons Blancs, et le responsable de pole Solidarité du Conseil Départemental. L'objectif est d'améliorer les dessertes du réseau Côte&Bus et permettre aux transports en commun d'être pertinent sur le territoire.

7.1.5 Réunion annuelle d'exploitation du réseau Côte&Bus via Mobigo

Présentation du bilan 2024 de la centrale d'information Mobigo concernant le réseau Côte&Bus et présentation des nouveautés 2025.



7.1.6 La semaine des transports publics et journées du patrimoine

Keolis Beaune Mobilités participe naturellement à cet évènement en offrant la gratuité du réseau le weekend de la période consacrée.

7.1.7 Visites des installations électriques du dépôt

Un représentant de la communauté d'Agglomération d'Aix les Bains, invité par le service Transport de Beaune Côte et Sud, est venu visiter les installations nécessaires au fonctionnement de nos véhicules électriques et profiter de l'expertise Keolis sur ce sujet.

7.2 Les opérations de communication

Les opérations de communication sont essentielles pour faire connaître le réseau et développer la fréquentation. Keolis Beaune Mobilités a mis en place un plan d'actions commerciales ambitieux pour valoriser le développement du nouveau réseau.

Proposer des relais d'information de proximité au sein des mairie desservies par le TAD

L'objectif est de créer un lien avec les mairies du territoire afin qu'elles soient un relais pour la promotion du service de transport à la demande.

Keolis a édité une information spécifique pour le transport à la demande et à accompagner les mairies dans la diffusion de cette brochure.

L'accompagnement a concerné les mairies de :

- Nolay
- Montagny les Beaune
- Baubigny
- Thury
- Chassagne Montrachet
- Chorey les Beaune
- Combertault
- Chaudenay
- Marigny les Reulee
- Corgengoux



Des actions de communication ont également été réalisées comme :

- La tenue d'un stand Côte&Bus présentant l'offre TAD Zonal 4 et Côte à Côte sur le marché de Nolay, face à la mairie ;
- La présentation du service TAD Zonal 3 lors du repas des anciens organisé par la Mairie de Montagny les Beaune ;
- La distribution d'affiche spécifique comme sur la commune de Combertault ;
- La réalisation d''information sur les magazines communales comme pour la Mairie de Nolay.





Opération « Au Boulot à Vélo »

Participation à la journée pour la Mobilité douce et les transports en commun organisée par la Mission Locale de Beaune.

Le réseau Côte&Bus sur les réseaux sociaux

Toute l'actualité du réseau est présente dorénavant sur Facebook et Instagram





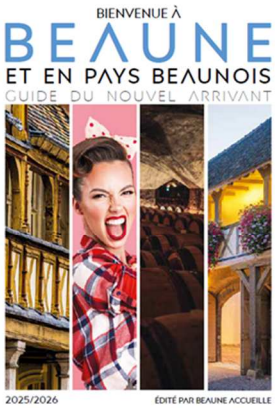


L'opération nouveaux arrivants :

Déploiement tout au long de l'année d'un process d'accueil des nouveaux arrivants de la CABCS habitant dans une commune desservie par une ligne régulière Côte&Bus.
Ceux-ci sont invités à essayer gratuitement le réseau (2 aller/retour offert).

- Achat d'un fichier mensuel "nouveaux arrivants" auprès de La Poste.
- Envoi systématique d'un courrier personnalisé en fonction de leur lieu d'habitation : **612 exemplaires** envoyés en 2025 !
- Création d'un espace dédié sur le site Web www.coteetbus.fr
- Parution d'une double page d'information dans le guide « Bienvenue à Beaune » 2025/2026.





L'opération Paque sur le réseau

Chasse aux œufs de Paque sur l'ensemble du réseau Côte&Bus.

+ de 100 cadeaux offerts



Beaun'Emploi

Présence de Keolis au salon Beaun'Emploi pour faire découvrir les opportunités d'emploi et d'évolution au sein d'un acteur majeur du transport.





L'opération de Noel

Le bus du père Noel avec le père Noel en personne était présent Place Carnot pour une séance de photo gratuite. Distribution de gourmandises en plus…





La gratuité du réseau Côte&Bus les vendredis et samedis de décembre

Afin de permettre au Beaunois de réaliser leurs achats de Noel auprès des commerçants de Beaune

La journée des CM2

Côte&Bus est partenaire et transporteur pour la journée d'immersion aux collèges pour des classes CM2

7.3 Les partenariats

Keolis Beaune Mobilités s'affiche comme un partenaire aux côtés de l'agglomération.

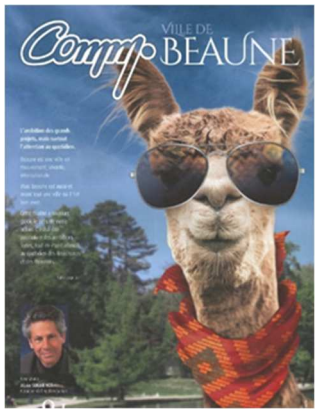
Office du sport





Magazine municipal de Beaune





As Beaune – KEOLIS Partenaire de la classe foot



ESAT Les papillons Blancs

Traitement des espaces verts des dépôts rue Richard et de Chevrolet

8. Qualité

8.1. Contrôler la qualité de service…

La performance de la qualité du réseau est mesurée à partir du baromètre Qualité de la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud. Une formule d'intéressement basée sur le principe de « bonus/malus » vient récompenser les progrès réalisés ou sanctionner le non-respect des engagements Qualité.

L'appréciation de la performance du délégataire en matière de qualité repose sur une mesure de la qualité produite à travers les critères suivants :

1. Ponctualité
2. Propreté des véhicules
3. Fonctionnement des équipements embarqués
4. Disponibilité de l'information
5. Accueil des clients, courtoisie du personnel et serviabilité

Les contrôles sont réalisés chaque année du contrat par un représentant de l'Autorité Organisatrice (et/ou un tiers mandaté par l'AO). Ils s'échelonnent sur toute l'année.

Les résultats montrent une bonne ponctualité en 2025 avec 92% en heures de pointes.

Les résultats sur la propreté des véhicules en sortie de dépôt et sur le fonctionnement des équipements sont conformes à 100%.

L'information est disponible et lisible à 100% sur les points d'arrêt et 100% à bord des véhicules.

Enfin l'accueil et la courtoisie du personnel affiche 97% de conformités.

Le bonus Qualité s'élève à 24 000€ sur l'année 2025.



8.2. …Pour piloter son amélioration

8.2.1. Mise en place de la démarche KIHO.

KIHO est la démarche managériale déployé par le groupe Keolis pour animer la performance du quotidien et tendre vers l'excellence opérationnelle.

Cette démarche a été mis en place au sein de Keolis Beaune Mobilités courant 2025.





8.2.2. Nettoyage en profondeur des véhicules durant les vacances scolaires

Au-delà du lavage quotidien des véhicules, des opérations permettant un nettoyage plus profond sont réalisées durant les périodes de moindre activité.

La prestation inclut :

- Le lessivage des coques PVC arrière des sièges ;
- Le lessivage des panneaux PVC ;
- Le lessivage des panneaux PVC du plafond ;
- Le nettoyage des sièges a l'aide d'une machine injection-extraction ;
- Le décrassage des sols souples.



8.2.3. Réunion de rentrée des conducteurs

Une réunion d'information à l'encontre des conducteurs de Keolis Beaune Mobilités et ceux de son sous-traitant est réalisée avant chaque rentrée scolaire.

Cette rencontre permet de préparer minutieusement la rentrée en amont afin d'assurer une qualité de service optimale dès le premier jour.

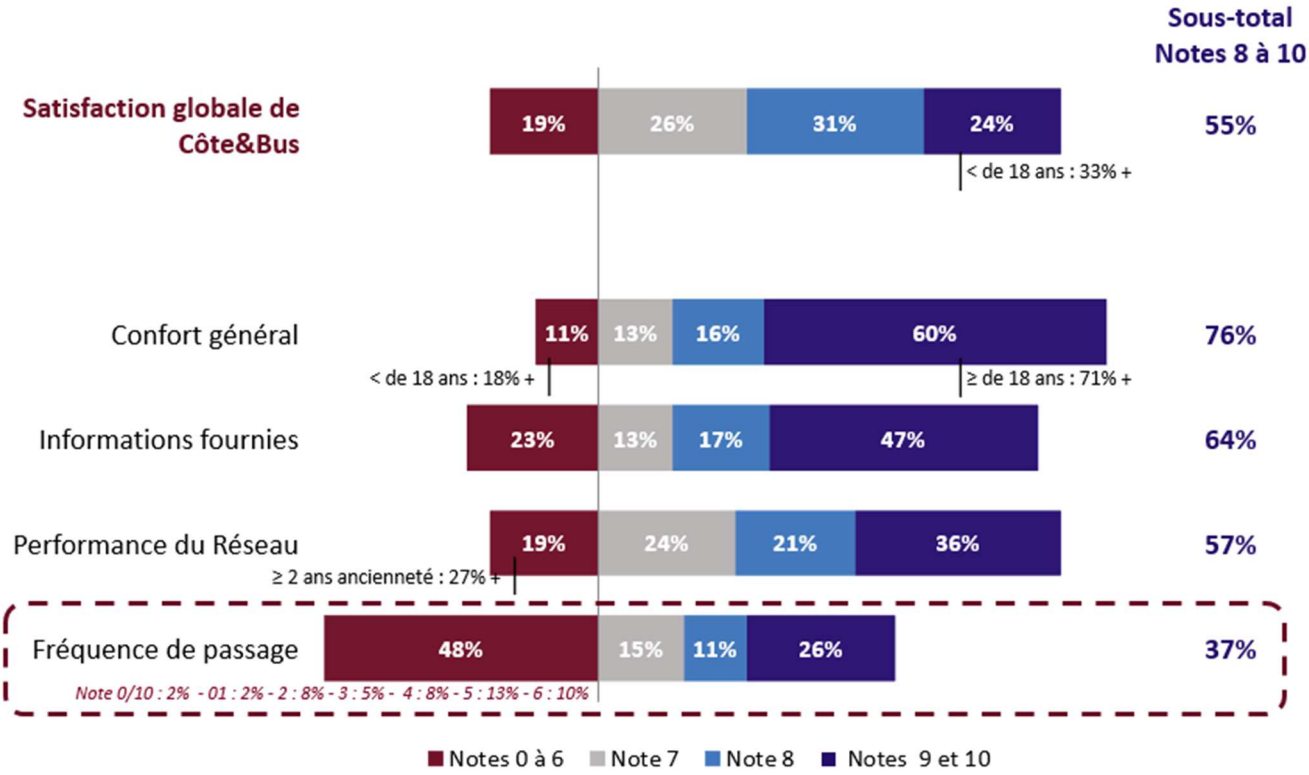


8.2.4. L'Enquête Satisfaction Client

La satisfaction des clients est au centre des préoccupations de Keolis. Il est donc normal de la suivre et de la mesurer.

Conformément aux engagements contractuels, une enquête a été réalisé en 2025 sur un panel d'utilisateurs du réseau Côte&Bus. L'objectif est de permettre à Keolis Beaune Mobilités de :

- Connaitre les caractéristiques socio-démographiques des voyageurs.
- Identifier les usages : fréquence de déplacement, les motifs…
- Mesurer la perception du réseau Côte&Bus et la connaissance de l'offre.
- Identifier les attentes des voyageurs à l'égard du réseau Côte&Bus.



La satisfaction globale du réseau attient 55% (notre de 8 à 10). Tous les domaines affichent des scores de satisfaction supérieurs à la satisfaction globale, à l'exception de la fréquence de passage.

9. La santé et la sécurité au cœur des préoccupations de Keolis Beaune

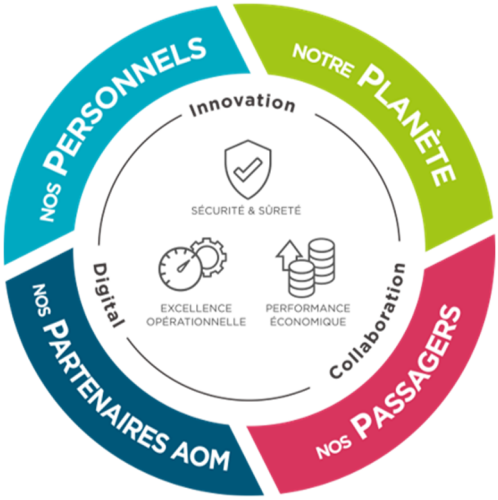
Assurer la sécurité des clients, des salariés et des usagers de la route est une priorité absolue pour Keolis Beaune Mobilités. C'est pourquoi la sécurité et la sureté font partie des 3 fondamentaux du projet d'entreprise Keolis Way de Keolis Beaune Mobilités.

Ce projet vise à améliorer la sécurité de manière continue et à faire baisser l'accidentalité pour les voyageurs, le public, les salariés et les partenaires.

9.1 Le projet d'entreprise continu KEOLISWAY

Le projet KeolisWay vise à structurer et harmoniser les pratiques managériales en s'appuyant sur les bonnes pratiques et les retours d'expériences locales grâce à l'effet groupe. Cette organisation doit permettre de garantir l'efficacité et la performance attendues par les Autorités Organisatrices de Mobilité.

Déployé dans les 300 filiales de Keolis, le programme d'amélioration continue KeoliWay s'articule autour de sept axes. Chaque axe est décliné en plusieurs thèmes pour lesquels des standards communs et des indicateurs de performance ont été établis par les filières métiers. Grâce à des outils d'autodiagnostic, chaque filiale peut évaluer son niveau et identifier ses points forts et ses marges de progrès, en fonction de sa performance et de son contexte local. KeolisWay permet ainsi à chaque filiale de structurer sa démarche, de construire son plan d'actions et de mesurer ses progrès.
Keolis Beaune Mobilités décline cette démarche au sein de la filiale.



9.2 Des actions de sensibilisation

Pour maîtriser les risques et éviter les accidents, Keolis Beaune Mobilités poursuit une démarche de sensibilisation et de formation afin que les salariés aient pleinement conscience des risques, sachent les identifier et les éviter.

Le Flash Sécurité

Un flash sécurité est affiché chaque mois en salle de prise de service pour sensibiliser le personnel de conduite sur les comportements à risque et rappel des bonnes pratiques.



Le Flash Accident

Un flash accident est publié dès qu'un accident de la circulation le nécessite. Il permet de rappeler les règles de bonne conduite à respecter.



Une charte sécurité pour tous

Une charte unique à destination de tous les salariés de Keolis Beaune Mobilités : conducteurs, administratifs, agents de maîtrise, cadres, direction.

La charte rappelle les principales règles de sécurité portant sur :

- L'hygiène de vie
- Le port des équipements de protection individuelles
- La sécurité routière
- La bonne utilisation des outils de travail
- Le respect des règles sur le site de l'entreprise



9.2.1. Participation à la Safety Week KEOLIS

Tous les ans Keolis Beaune Mobilités organise une semaine de sensibilisation « Santé, Sécurité ». A cette occasion, l'entreprise organisent un ou plusieurs évènements en lien avec les axes du programme KeolisWay.

En 2025, Keolis Beaune Mobilités a profité de l'occasion pour mettre l'accent sur le bien-être et la lutte contre le stress, au travers d'ateliers animés par la médecine du travail.
De plus, nos conducteurs ont pu profiter d'une relaxation du corps et de l'esprit avec notre partenaire RelaxTsens.



9.2.2. Opération de prévention Alcool/Stupéfiant au dépôt de KEOLIS Beaune

Dans le cadre de sa politique de prévention des risques, KEOLIS Beaune Mobilités réalise, tous les ans et de façon aléatoire, des tests de dépistage d'Alcool et de Stupéfiant auprès des conducteurs.



9.2.3. Briefing Sécurité Visiteurs

Un processus d'accueil permet aux nouveaux embauchés, sous-traitants et visiteurs de recevoir une induction Sécurité présentant les risques les plus critiques de l'entité, et les manières de s'en protéger.



9.2.4. Exercice d'évacuation incendie au dépôt

Dans le cadre de notre politique de prévention, un exercice d'évacuation incendie a été réalisé au dépôt de Keolis Beaune Mobilités. Ces exercices ont pour objectif d'entrainer le personnel sur la conduite à tenir en cas d'incendie.

9.2.5. Rénovation de l'éclairage extérieur

Un éclairage extérieur adéquat crée une atmosphère sécurisante et améliore la sécurité en prévenant les accidents et en dissuadant les intrus.

Ainsi, l'ensemble de l'éclairage extérieur a été revu pour tenir compte des nouvelles infrastructures présentes comme les ombrières photovoltaïques, mais aussi pour réduire la consommation énergétique grâce à la technologie LED.

9.2.6. Baromètre management

Un questionnaire commun est soumis à l'ensemble du personnel de Keolis Beaune Mobilités, annuellement.

Cela permet de suivre les perceptions de nos collaborateurs dans le temps, sur 4 indices : Engagement, Leadership, Marque Employeur et Projet d'entreprise.

Des actions préventives, ou correctives sont ensuite proposées en fonction de l'évolution des résultats.

10. Etudes et enquêtes

Une enquête Montées/Descentes sur l'ensemble des courses du réseau Côte&Bus a été réalisée en décembre 2025.

Cette enquêtes fournie une connaissance de la charge effective de chaque ligne ainsi que le taux de remplissage des véhicules tout au long de son parcours.

La méthode consiste à apprécier le niveau de fréquentation globale sur une reconstitution d'1 journée type de semaine :

- les montées à bord des voyageurs,
- les descentes des voyageurs,

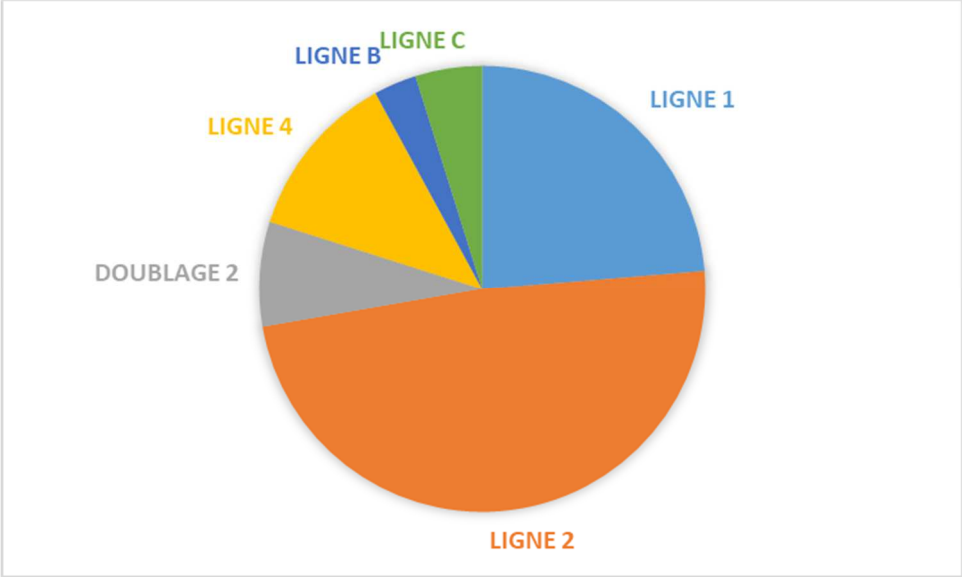
Les comptages se font par arrêt, par sens de ligne et par tranche horaire.

Elles ont porté sur l'ensemble des courses des lignes urbaines (1, 2, 4, B et C) et interurbaines (10, 12, 14, 16 et 20).

La fréquentation globale est stable avec 11% par rapport à 2024 avec 2266 passagers / jours transportés.

La fréquentation des lignes interurbaines se stabilise tandis que celle des lignes urbaines connait une légère baisse. 56 % des personnes transportées le sont sur les lignes urbaines.

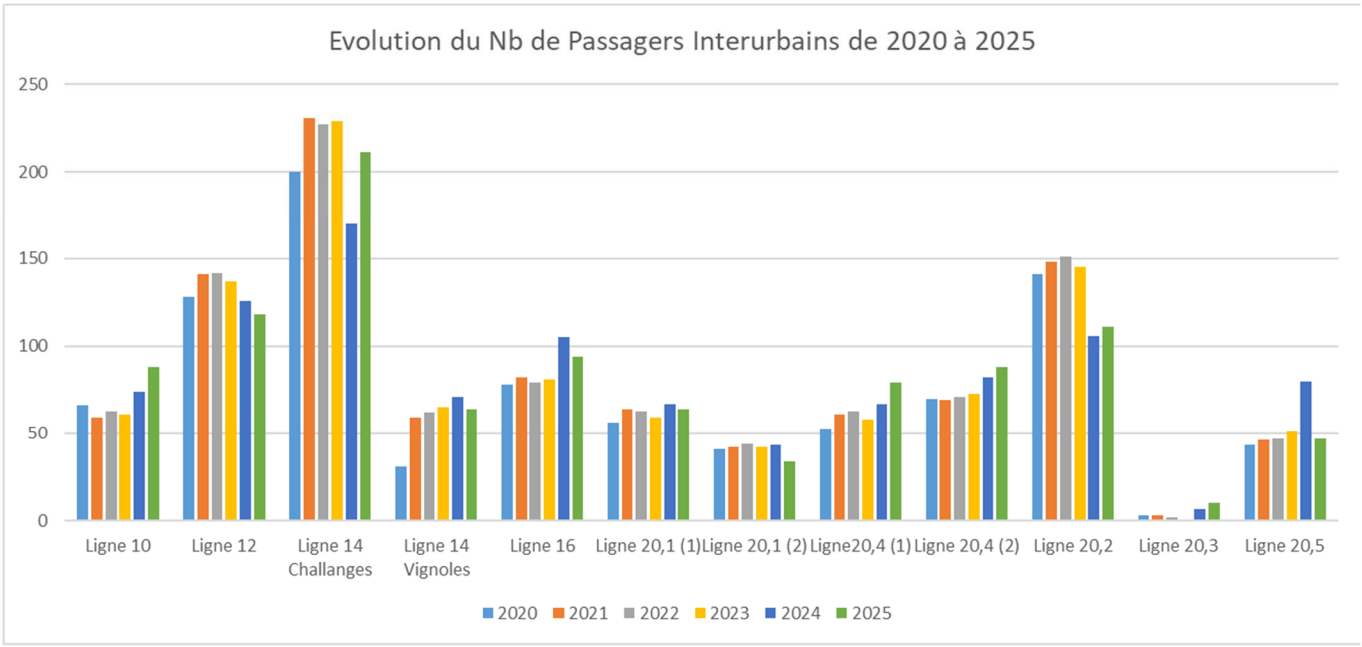
Les lignes urbaines :



- 1258 voyages/jours sur les lignes urbaines en 2025, en baisse de 3% par rapport à l'année précédente.
- La ligne 2 représente 56% de la fréquentation quotidienne.

Les lignes interurbaines :

- 1008 voyages/jours sur les lignes 10 à 20 (TAD compris), stable (+ 1%)) par rapport à l'année 2024.
- La ligne 20 et ses différentes variantes représentent 43 % de la fréquentation quotidienne.



11. Les données financières

14.1. Le compte d'exploitation 2025

		du 01.01.2024 au 31.12.2024	du 01.01.2025 au 31.12.2025
COUTS D'EXPLOITATION (en € H.T.)			
1. Exploitation	**Total 1 (€ HT)**	607 250,23	633 614,90
1.1. Responsable de service			
Nombre de responsable	ETP	1,00	1,00
Coût total du personnel d'encadrement…	€ HT	71 610,04	74 990,26
…dont salaires bruts	*€ HT*	*52 257,66*	*54 724,39*
…dont charges sociales patronales	*€ HT*	*17 941,92*	*18 788,83*
…dont autres charges (inclus mise à disposition)	*€ HT*	*1 410,46*	*1 477,04*
1.2. Agents d'exploitation			
Nombre d'agents d'exploitation (Vérificateur, autres le cas échéant)	ETP	0,50	0,50
Coût total agents d'exploitation…	€ HT	21 694,21	13 551,85
…dont salaires bruts	*€ HT*	15 912,77	9 705,19
…dont charges sociales patronales	*€ HT*	5 681,44	3 644,11
…dont autres charges	*€ HT*	100,00	202,55
1.3. Conducteurs			
Nombre de conducteurs	ETP	11,94	12,30
Coût total des conducteurs…	€ HT	513 945,98	545 072,79
…dont salaires bruts	*€ HT*	*410 887,97*	*427 555,22*
…dont charges sociales patronales	*€ HT*	*97 070,84*	*115 812,42*
…dont autres charges	*€ HT*	*5 987,18*	*1 705,15*
Nombre d'heures par conducteur	heure	1 515,01	1 483,43
Coût de l'heure de conduite	€ HT	28,41	29,87
2. Entretien/maintenance (main d'œuvre interne le cas échéant)	**Total 2 (€ HT)**	4 752,00	6 772,80
Nombre d'agents de maintenance "atelier"	ETP		
Coût total des agents de maintenance	€ HT	4 752,00	6 772,80
…dont salaires bruts	*€ HT*	-	-
…dont charges sociales patronales	*€ HT*	-	-
…dont autres charges	*€ HT*	*4 752,00*	*6 772,80*
3. Coût de mise à disposition des matériels roulants	**Total 3 (€ HT)**	245 384,88	238 434,98
3.1. Véhicules de type autobus standard/midi thermique			
Nombre de véhicules	Unité	3,17	3,58
Coût total annuel…	€ HT	58 166,04	62 975,28
… dont amortissement (le cas échéant)	€ HT		
… dont frais financiers, de location, de crédit-bail (le cas échéant)	*€ HT*	*58 166,04*	*62 975,28*
3.2. Véhicules de type minibus thermique			
Nombre de véhicules	Unité	3,17	4,00
Coût total annuel…	€ HT	53 306,06	60 518,40
… dont amortissement (le cas échéant)	€ HT		
… dont frais financiers, de location, de crédit-bail (le cas échéant)	*€ HT*	53 306,06	60 518,40
3.3. Véhicules de type midibus électrique			
Quantité	Unité	3,00	3,42
Coût total annuel…	€ HT	105 816,00	105 816,00
… dont amortissement (le cas échéant)	€ HT		
… dont frais financiers, de location, de crédit-bail (le cas échéant)	*€ HT*	105 816,00	105 816,00
3.4. Véhicules de type autocar standard thermique			
Nombre de véhicules	Unité	1,67	-
Coût total annuel…	€ HT	25 141,42	-
… dont amortissement (le cas échéant)	€ HT		
… dont frais financiers, de location, de crédit-bail (le cas échéant)	*€ HT*	25 141,42	-
3.5. Véhicules de type minicar standard thermique			
Nombre de véhicules	Unité		
Coût total annuel…	€ HT		
… dont amortissement (le cas échéant)	€ HT		
… dont frais financiers, de location, de crédit-bail (le cas échéant)	*€ HT*		

3.6. Véhicules de type 9 places thermique			
Nombre de véhicules	Unité	1,00	
Coût total annuel…	€ HT	2 955,36	-
… dont amortissement (le cas échéant)	€ HT		
… dont frais financiers, de location, de crédit-bail (le cas échéant)	*€ HT*	2 955,36	
3.7. Véhicules de type 9 places électrique			
Nombre de véhicules	Unité	-	1,08
Coût total annuel…	€ HT	-	9 125,30
… dont amortissement (le cas échéant)	€ HT		
… dont frais financiers, de location, de crédit-bail (le cas échéant)	*€ HT*		9 125,30
3.8. Véhicules de type minibus électrique			
Nombre de véhicules	Unité		
Coût total annuel…	€ HT		
… dont amortissement (le cas échéant)	€ HT		
… dont frais financiers, de location, de crédit-bail (le cas échéant)	*€ HT*		
4. Roulage des véhicules	**Total 4 (€ HT)**	229 760,26	226 551,45
4.1. Véhicules de type autobus standard/midi thermiques			
Nombre de kilomètres totaux annuels (commerciaux, HLP et techniques)	Km	48 171,00	61 165,00
Coût total de roulage…	€ HT	77 236,84	66 416,06
…dont carburant	€ HT	39 761,43	24 612,08
…dont TICPE	€ HT	- 4 536,29	- 3 078,51
…dont ingrédients et lubrifiants	€ HT	481,71	611,65
…dont pneumatiques	€ HT	864,40	1 282,60
…dont pièces internes (hors main d'œuvre interne)	€ HT	-	-
…dont entretien et réparations externes	€ HT	37 956,30	39 034,76
…dont nettoyage	€ HT	2 709,29	3 953,47
Coût de roulage au kilomètre (kms totaux annuels, hors main d'œuvre interne)	€ HT	1,60	1,09
4.2. Véhicules de type minibus			
Nombre de kilomètres totaux annuels (commerciaux, HLP et techniques)	Km	98 578,00	118 592,00
Coût total de roulage…	€ HT	58 581,70	91 128,75
…dont carburant	€ HT	25 315,91	47 720,04
…dont TICPE	€ HT	- 2 888,24	- 5 968,89
…dont ingrédients et lubrifiants	€ HT	1 035,07	1 185,92
…dont pneumatiques	€ HT	1 336,27	3 078,93
…dont pièces internes (hors main d'œuvre interne)	€ HT	-	-
…dont entretien et réparations externes	€ HT	31 073,40	40 699,57
…dont nettoyage	€ HT	2 709,29	4 413,18
Coût de roulage au kilomètre (kms totaux annuels, hors main d'œuvre interne)	€ HT	0,59	0,77
4.3. Véhicule de type midibus électrique			
Nombre de kilomètres totaux annuels (commerciaux, HLP et techniques)	Km	54 697,00	50 896,00
Coût total de roulage…	€ HT	57 059,18	56 012,55
…dont énergie	€ HT	22 873,20	28 060,11
…dont ingrédients et lubrifiants	€ HT	-	763,80
…dont pneumatiques	€ HT	1 122,22	1 327,55
…dont pièces internes (hors main d'œuvre interne)	€ HT	-	-
…dont entretien et réparations externes	€ HT	30 497,07	22 091,50
…dont nettoyage	€ HT	2 566,70	3 769,59
Coût de roulage au kilomètre (kms totaux annuels, hors main d'œuvre interne)	€ HT	1,04	1,10
4.4. Véhicules de type autocar standard			
Nombre de kilomètres totaux annuels (commerciaux, HLP et techniques)	Km	24 477,00	1 123,00
Coût total de roulage…	€ HT	32 729,60	395,36
…dont carburant	€ HT	21 089,67	451,88
…dont TICPE	€ HT	- 2 406,07	- 56,52
…dont ingrédients et lubrifiants	€ HT	257,01	-
…dont pneumatiques	€ HT	433,57	-
…dont pièces internes (hors main d'œuvre interne)	€ HT	-	-
…dont entretien et réparations externes	€ HT	11 929,48	-
…dont nettoyage	€ HT	1 425,94	-
Coût de roulage au kilomètre (kms totaux annuels, hors main d'œuvre interne)	€ HT	1,34	0,35
4.5. Véhicules de type minicar			
Nombre de kilomètres totaux annuels (commerciaux, HLP et techniques)	Km		
Coût total de roulage…	€ HT		
…dont carburant	€ HT		
…dont TICPE	€ HT		
…dont ingrédients et lubrifiants	€ HT		
…dont pneumatiques	€ HT		
…dont pièces internes (hors main d'œuvre interne)	€ HT		
…dont entretien et réparations externes	€ HT		
…dont nettoyage	€ HT		
Coût de roulage au kilomètre (kms totaux annuels, hors main d'œuvre interne)	€ HT		

4.6. Véhicules de type 9 places thermique			
Nombre de kilomètres totaux annuels (commerciaux, HLP et techniques)	Km	28 075,00	7 851,00
Coût total de roulage…	€ HT	4 152,94	3 867,30
…dont carburant	€ HT	3 722,01	3 159,15
…dont TICPE	€ HT	- 424,64	- 395,15
…dont ingrédients et lubrifiants	€ HT	-	-
…dont pneumatiques	€ HT	-	-
…dont pièces internes (hors main d'œuvre interne)	€ HT	-	-
…dont entretien et réparations externes	€ HT	-	-
…dont nettoyage	€ HT	855,57	1 103,30
Coût de roulage au kilomètre (kms totaux annuels, hors main d'œuvre interne)	€ HT	0,15	0,49
4.7. Véhicules de type 9 places électrique			
Nombre de kilomètres totaux annuels (commerciaux, HLP et techniques)	Km		13 676,00
Coût total de roulage…	€ HT		8 731,45
…dont énergie	€ HT		7 539,89 €
…dont ingrédients et lubrifiants	€ HT		-
…dont pneumatiques	€ HT		-
…dont pièces internes (hors main d'œuvre interne)	€ HT		-
…dont entretien et réparations externes	€ HT		-
…dont nettoyage	€ HT		1 191,56
Coût de roulage au kilomètre (kms totaux annuels, hors main d'œuvre interne)	€ HT		-
4.8. Véhicules de type minibus électrique			
Nombre de kilomètres totaux annuels (commerciaux, HLP et techniques)	Km		
Coût total de roulage…	€ HT		
…dont énergie	€ HT		
…dont ingrédients et lubrifiants	€ HT		
…dont pneumatiques	€ HT		
…dont pièces internes (hors main d'œuvre interne)	€ HT		
…dont entretien et réparations externes	€ HT		
…dont nettoyage	€ HT		
Coût de roulage au kilomètre (kms totaux annuels, hors main d'œuvre interne)	€ HT		
5. Prestations de transport sous-traitées	**Total 5 (€ HT)**	498 687,59	536 964,16
Lignes Non-Urbaines - Sous-traitance KVS			
Nombre total de kilomètres affrétés	Km	73 431,00	98 123,11
Coût total de la sous-traitance	€ HT	498 687,59	536 964,16
Coût kilométrique (nombre de kilomètres / coût total)	€ HT	6,79	5,47
6. Investissements	**Total 6 (€ HT)**	65 731,00	78 344,00
Dotation au amortissement en lien avec annexe suivi des investissements	*€ HT*	65 731,00	78 344,00
…dont frais financiers	*€ HT*		
6.Bis - Dépôt		46 164,00	45 601,96
Loyers	€ HT	46 164,00	45 601,96
…dont frais financiers	*€ HT*		
7. Commercial, communication, marketing	**Total 7 (€ HT)**	130 510,99	120 716,00
Responsable de service	ETP	0,50	0,50
…dont salaires bruts	*€ HT*	15 912,77	9 705,19
…dont charges sociales patronales	*€ HT*	5 681,44	3 644,11
…dont autres charges	*€ HT*	100,00	202,55
Agent d'accueil agence commerciale	ETP	1,00	1,00
…dont salaires bruts	*€ HT*	32 582,40	32 864,37
…dont charges sociales patronales	*€ HT*	9 178,84	9 475,72
…dont autres charges	*€ HT*	251,35	241,30
Coût total des actions de communication et de marketing	€ HT	51 398,00	46 183,00
… dont enquête origine/destination	€ HT		10 000,00
Autres dépenses de communication et de marketing	€ HT	15 406,18	8 399,76
Fournitures de bureau et informatiques (Agence commerciale)	€ HT		
8. Formation du personnel	**Total 8 (€ HT)**	1 160,00	4 170,08
Coût total des formations (selon le plan prévisionnel pluriannuel)	€ HT	1 160,00	4 170,08

9. Frais généraux et de structure	**Total 9 (€ HT)**	347 757,94	361 055,60
9.1. Frais de personnel administratif et d'encadrement			
Direction	ETP	1,00	1,00
Coût total (mise à disposition)	€ HT	132 746,14	139 626,93
Assistant(e) de direction (en ETP)	ETP		
Coût total asistant(e) de direction…	€ HT		
…dont salaires bruts	*€ HT*		
…dont charges sociales patronales	*€ HT*		
…dont autres charges	*€ HT*		
Autre personnel d'encedrement le cas échéant (précisez la fonction)	ETP		
soit : coût total autre personnel d'encadrement…	€ HT		
…dont salaires bruts	*€ HT*		
…dont charges sociales patronales	*€ HT*		
…dont autres charges	*€ HT*		
soit : coût total (mise à disposition)	€ HT		
Autre personnel administratif	ETP	0,25	0,25
Coût total autre personnel administratif…	€ HT	9 156,00	11 596,72
… dont salaires bruts	€ HT		
…dont charges sociales patronales	*€ HT*		
… dont autres charges	€ HT		
… dont mise à disposition	€ HT	9 156,00	11 596,72
9.2. Assurances			
Assurance tiers et voyageurs transportés	€ HT		
Assurance responsabilité civile	€ HT	12 569,15	12 790,52
Assurance dommages aux biens	€ HT		
Assurance matériel de transport	€ HT	20 717,40	23 396,34
9.3. Autres charges d'exploitation			
Divers frais exploitation (contrôle technique, …)	€ HT		
Entretien, maintenance des équipements (agence, dépôt…)	€ HT	14 502,61	16 903,79
Véhicules de service	€ HT	30 898,76	10 189,91
Vêtements de travail	€ HT	3 600,00	3 636,00
Billeterie	€ HT		
Documentation	€ HT		
Cotisations professionnelles	€ HT		
Services bancaires	€ HT	805,66	959,11
Affranchissements et téléphone	€ HT	10 976,20	6 258,50
Fournitures de bureau et informatiques	€ HT	6 089,44	6 400,22
Système informatique (Exploitation,entretien et maintenance…)	€ HT	37 573,96	60 303,80
Honoraires (Comptables, …)	€ HT		
Provision indexation	€ HT	-	-
Autres frais généraux	€ HT	68 122,62	68 993,76
10. Impôts et taxes	**Total 10 (€ HT)**	11 418,00	6 060,00
CET	€ HT	11 418,00	6 060,00
Taxe sur les salaires	€ HT	-	-
A détailler …	€ HT		
11. Assistance technique de la maison mère	**Total 11 (€ HT)**	55 070,00	67 005,00
Montant total	€ HT	55 070,00	67 005,00
12. Frais de siège	**Total 12 (€ HT)**	21 793,00	20 772,00
Montant total	€ HT	21 793,00	20 772,00
13. Marge et aléas	**Total 13 (€ HT)**	101 821,22	94 037,57
Montant total	€ HT	101 821,22	94 037,57

TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (postes 1 à 13)	**€ HT**	2 367 261,11	2 440 100,50

Recettes publicitaires	€ HT	11 551,28	11 500,00
Autres recettes annexes	€ HT	1 366,00	1 349,00
Sous-total des recettes annexes	**€ HT**	12 917,28	12 849,00

TOTAL DU FORFAIT DE CHARGES (Charges d'exploitation - Total des recettes)	**€ HT**	2 354 343,83	2 427 251,50

14.2. Etat des amortissements

	Date de mise en service	Intitulé réduit	Valeur d'actif	Base d'amortissement	Amortissements antérieurs	Dotation exercice au 31-12-2025	Cumul amortissement au 31-12-2025	VNC au 31-12-2025
2105 - KEOLIS BEAUNE MOBILI			505 448,62	505 448,62	79 776,14	82 664,33	162 440,47	343 008,15
205100 - SOLUTIONS INFORMATIQ			63 868,64	63 868,64	6 748,61	21 289,55	28 038,16	35 830,48
	01-08-2024	AIRWEB-CAIM 11 ACON	22 565,00	22 565,00	3 134,03	7 521,67	10 655,70	11 909,30
	01-08-2024	AIRWEB-CAIM 11 SOLD	22 565,00	22 565,00	3 614,58	7 521,67	11 136,25	11 428,75
	01-01-2025	ACTIGRAPH CAIM21 LO	2 940,00	2 940,00	0,00	980,00	980,00	1 960,00
	01-01-2025	LOGICIEL TAD VIACITI	15 798,64	15 798,64	0,00	5 266,21	5 266,21	10 532,43
212000 - AGENCT & AMENAGT TER			32 732,60	32 732,60	5 396,51	4 890,30	10 286,81	22 445,79
	01-07-2023	RACCORDEMENT ELECT	6 697,21	6 697,21	1 369,89	913,26	2 283,15	4 414,06
	01-07-2023	TRAVAUX ALIMENTATI	4 937,97	4 937,97	1 010,04	673,36	1 683,40	3 254,57
	01-07-2023	JAUGE ELECTRONIQUE	628,54	628,54	251,42	167,61	419,03	209,51
	01-07-2023	FOURNITURE ET POSE C	16 590,98	16 590,98	2 765,16	1 843,44	4 608,60	11 982,38
	01-01-2025	SIGNATURE CAIM17	3 877,90	3 877,90	0,00	1 292,63	1 292,63	2 585,27
214500 - AG&AMEN AUTRUI			175 014,77	175 014,77	20 517,04	22 782,12	43 299,16	131 715,61
	01-07-2023	TRAVAUX LOCAL SNCF	2 423,03	2 423,03	1 282,78	855,19	2 137,97	285,06
	01-07-2023	AMENAGEMENT BOUTI	2 404,37	2 404,37	832,28	554,85	1 387,13	1 017,24
	11-07-2023	FIB-CAIM2-PORTES SEC	25 471,75	25 471,75	5 113,65	3 473,42	8 587,07	16 884,68
	07-05-2024	ATHERM'ELEC-CAIM13	3 600,00	3 600,00	234,00	360,00	594,00	3 006,00
	25-09-2024	ELEC GENE CAIM 16	4 031,62	4 031,62	107,51	403,16	510,67	3 520,95
	29-03-2024	MONA ENERGIE CAIM5	137 084,00	137 084,00	12 946,82	17 135,50	30 082,32	107 001,68
215400 - MAT & OUTIL INDUSTRI			3 773,28	3 773,28	1 588,86	1 059,24	2 648,10	1 125,18
	01-07-2023	CABLAGE RESEAU	1 351,34	1 351,34	623,70	415,80	1 039,50	311,84
	01-07-2023	POMPE A GASOIL	1 954,76	1 954,76	837,75	558,50	1 396,25	558,51
	01-07-2023	DIABLE ELEVATEUR + P	467,18	467,18	127,41	84,94	212,35	254,83
217000 - MAT TRANSP VOYAGEURS			30 803,64	30 803,64	16 765,94	4 319,30	21 085,24	9 718,40
	01-07-2023	MINIBUS EA-512-ZL	10 258,32	10 258,32	3 239,47	2 159,65	5 399,12	4 859,20
	01-07-2023	MINIBUS EA-485-ZL	10 258,32	10 258,32	3 239,47	2 159,65	5 399,12	4 859,20
	01-09-2024	CIC 119091 BW837TG	10 287,00	10 287,00	10 287,00	0,00	10 287,00	0,00
217600 - EQ MOB MAT TRANP VOY			110 387,67	110 387,67	13 452,38	15 485,55	28 937,93	81 449,74
	01-07-2023	GEOLOCALISATION HA	381,98	381,98	381,98	0,00	381,98	0,00
	01-07-2023	3 OBLITERATEURS TI-C	2 150,14	2 150,14	1 759,20	390,94	2 150,14	0,00
	01-07-2023	FOURNITURE ET POSE D	2 553,85	2 553,85	1 209,72	806,48	2 016,20	537,65
	01-07-2023	SAEIV pour VH Electr	2 007,87	2 007,87	926,71	617,81	1 544,52	463,35
	01-07-2023	Girouettes pour VH	1 255,58	1 255,58	579,50	386,33	965,83	289,75
	12-07-2023	FOURNITURE ET POSE L	2 450,00	2 450,00	720,03	490,00	1 210,03	1 239,97
	27-07-2023	FOURNITURE ET POSE L	2 450,00	2 450,00	699,61	490,00	1 189,61	1 260,39
	22-01-2024	SIP-CAIM4- 2 LIVREES	4 120,00	4 120,00	775,93	824,00	1 599,93	2 520,07
	22-01-2024	SIP-CAIM4 2 LIVREES	7 500,00	7 500,00	1 412,50	1 500,00	2 912,50	4 587,50
	22-01-2024	SIP-CAM4- 3 LIVREES	10 890,00	10 890,00	2 050,95	2 178,00	4 228,95	6 661,05
	01-04-2024	SEIPRA-CAIM8 obliter	19 575,00	19 575,00	2 936,25	3 915,00	6 851,25	12 723,75
	21-02-2025	SIP CAIM24	6 960,00	6 960,00	0,00	1 198,67	1 198,67	5 761,33
	30-04-2025	Climatisation véhicu	6 500,00	6 500,00	0,00	870,28	870,28	5 629,72
	06-08-2025	CELLULE COMPTEUSE	8 756,40	8 756,40	0,00	705,38	705,38	8 051,02
	01-01-2025	2105CAIM22 GIROUETT	2 200,00	2 200,00	0,00	440,00	440,00	1 760,00
	20-11-2025	HANOVER 2105CAIM31	26 516,85	26 516,85	0,00	603,99	603,99	25 912,86
	01-12-2025	SIP CAIM4 LIVREE	4 120,00	4 120,00	0,00	68,67	68,67	4 051,33
218100 - INST AGCT AMEN DIVE			79 531,13	79 531,13	13 627,50	10 012,13	23 639,63	55 891,50
	01-07-2023	TOKHEIM CAIM11 BORI	47 174,71	47 174,71	9 649,38	6 432,92	16 082,30	31 092,41
	01-07-2023	TOKHEIM CAIM11 BORI	21 216,64	21 216,64	3 978,12	2 652,08	6 630,20	14 586,44
	10-03-2025	Clim 2105CAIM27	5 139,96	5 139,96	0,00	415,48	415,48	4 724,48
	24-02-2025	Eclairage dépôt	5 999,82	5 999,82	0,00	511,65	511,65	5 488,17
218310 - MAT ET MOB BUREAU			1 536,76	1 536,76	443,34	295,57	738,91	797,85
	01-07-2023	AMENAGEMENT BUREA	302,70	302,70	89,32	59,55	148,87	153,83
	01-07-2023	AMENAGEMENT BUREA	311,69	311,69	90,49	60,33	150,82	160,87
	01-07-2023	AMENAGEMENT BUREA	922,37	922,37	263,53	175,69	439,22	483,15
218320 - MATERIEL INFORMATIQU			7 800,13	7 800,13	1 235,96	2 530,57	3 766,53	4 033,60
	01-07-2023	transfert BEAUNE	833,70	833,70	625,28	208,42	833,70	0,00
	09-08-2024	NXO CAIM14- PARE FEU	2 211,29	2 211,29	290,74	737,10	1 027,84	1 183,45
	13-08-2024	BASOM-CAIM15-SDWA	1 808,00	1 808,00	231,02	602,67	833,69	974,31
	15-11-2024	INMAC CAIM18	2 087,64	2 087,64	88,92	695,88	784,80	1 302,84
	01-01-2025	INMAC CAIM 6- NAS	859,50	859,50	0,00	286,50	286,50	573,00
Total général			**505 448,62**	**505 448,62**	**79 776,14**	**82 664,33**	**162 440,47**	**343 008,15**



KEOLIS
BEAUNE MOBILITÉS

Beaune Côte & Sud
communauté d'agglomération
www.beaunecoteetsud.com

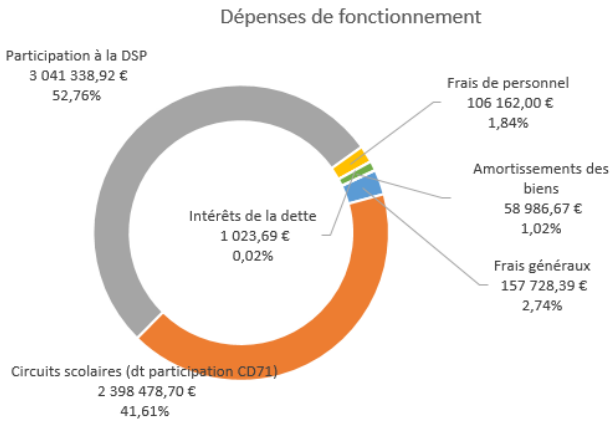
Rapport annuel Budget annexe Transport
Eléments budgétaires et financiers 2025

1. Résultat annuel (toutes sections confondues et avec le détail par gestionnaire)

	Réalisé 2024	Réalisé 2025	*Réalisé 2025 - Détails*	
			T. Scolaire	*T. Urbain*
DEPENSES	**5 952 960,02 €**	**5 804 427,31 €**	**2 492 037,20 €**	**3 312 390,11 €**
Frais généraux	2 449 523,86 €	2 545 987,09 €	2 484 289,54 €	61 697,55 €
Participation à la DSP	3 168 492,81 €	3 041 338,92 €	- €	3 041 338,92 €
Frais de personnel	209 660,00 €	106 162,00 €	- €	106 162,00 €
Charges de gestion	- €	10 000,00 €	- €	10 000,00 €
Charges financières	1 273,62 €	1 023,69 €	- €	1 023,69 €
Charges exceptionnelles	- €	220,00 €	220,00 €	- €
Remboursement de la dette	32 033,50 €	32 294,48 €	- €	32 294,48 €
Dotations aux dépréciations	- €	1 045,66 €	1 045,66 €	- €
Immobilisations corporelles	35 798,82 €	3 485,80 €	- €	3 485,80 €
Amortissements	52 294,41 €	58 986,67 €	6 482,00 €	52 504,67 €
Amortissements des subventions	3 883,00 €	3 883,00 €	- €	3 883,00 €
RECETTES	**7 715 407,79 €**	**7 780 146,18 €**	**2 505 605,26 €**	**5 274 540,92 €**
Produits du service	170 759,73 €	149 515,64 €	76 344,00 €	73 171,64 €
Versement transport	2 997 626,99 €	3 389 619,90 €	- €	3 389 619,90 €
Participation des Départements et Communes	1 824 520,63 €	1 793 319,69 €	1 793 319,69 €	- €
Produits de gestion	- €	- €	- €	- €
Subvention exceptionnelle du budget principal	- €	- €	- €	- €
Autres recettes exceptionnelles	536 069,28 €	622 373,51 €	622 373,51 €	- €
Excédent d'investissement reporté	90 664,47 €	71 243,56 €	7 086,06 €	64 157,50 €
Excédent de fonctionnement reporté	2 039 369,28 €	1 691 204,21 €	- €	1 691 204,21 €
Amortissements des biens	52 294,41 €	58 986,67 €	6 482,00 €	52 504,67 €
Amortissements des subventions	3 883,00 €	3 883,00 €	- €	3 883,00 €
Réserves	- €	- €	- €	- €
Reprises sur amortissement et provision	220,00 €	- €	- €	- €
RESULTAT	**1 762 447,77 €**	**1 975 718,87 €**	**13 568,06 €**	**1 962 150,81 €**

2. Dépenses de fonctionnement

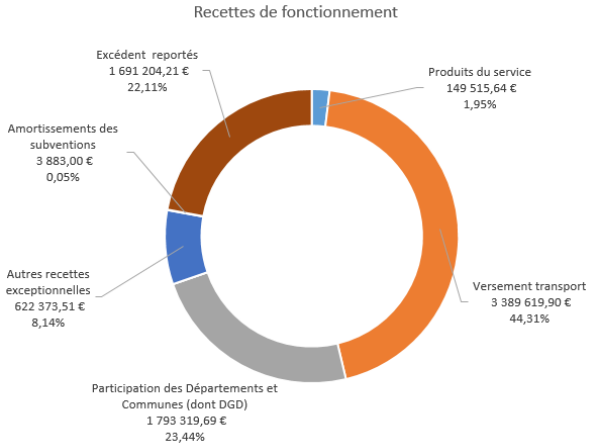
Dépenses de fonctionnement	**T. Urbain**	**T. Scolaire**	**Total transports**
Frais généraux	71 697,55 €	86 030,84 €	**157 728,39 €**
Circuits scolaires (dt participation CD71)	- €	2 398 478,70 €	**2 398 478,70 €**
Participation à la DSP	3 041 338,92 €	- €	**3 041 338,92 €**
Frais de personnel	106 162,00 €	- €	**106 162,00 €**
Intérêts de la dette	1 023,69 €	- €	**1 023,69 €**
Amortissements des biens	52 504,67 €	6 482,00 €	**58 986,67 €**
Dotation aux dépreciations	- €	1 045,66 €	**1 045,66 €**
Total dépenses de fonctionnement	**3 272 726,83 €**	**2 492 037,20 €**	**5 764 764,03 €**



3. Recettes de fonctionnement

Recettes de fonctionnement

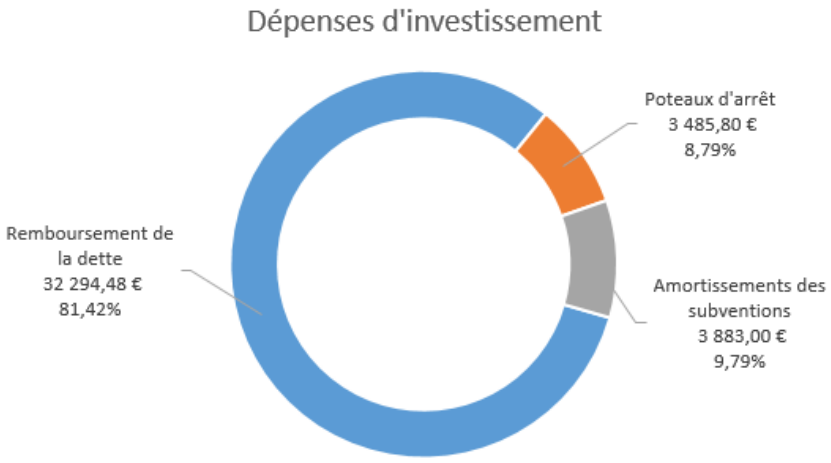
	T. Urbain	T. Scolaire	Total transports
Produits du service	73 171,64 €	76 344,00 €	**149 515,64 €**
Versement transport	3 389 619,90 €	- €	**3 389 619,90 €**
Participation des Départements et Communes (dont DGD)	- €	1 793 319,69 €	**1 793 319,69 €**
Subventions exceptionnelles du budget principal	- €	- €	**- €**
Autres recettes exceptionnelles	- €	622 373,51 €	**622 373,51 €**
Amortissements des subventions	3 883,00 €	- €	**3 883,00 €**
Reprises sur amortissement et provision	- €	- €	**- €**
Excédent reportés	1 691 204,21 €	- €	**1 691 204,21 €**
Total recettes de fonctionnement	**5 157 878,75 €**	**2 492 037,20 €**	**7 649 915,95 €**



4. Dépenses d'investissement

Dépenses d'investissement

	T. Urbain	T. Scolaire	Total transports
Remboursement de la dette	32 294,48 €	- €	**32 294,48 €**
Poteaux d'arrêt	3 485,80 €	- €	**3 485,80 €**
Amortissements des subventions	3 883,00 €	- €	**3 883,00 €**
Total dépenses d'investissement	**39 663,28 €**	**- €**	**39 663,28 €**



5. Recettes d'investissement

Recettes d'investissement	T. Urbain	T. Scolaire	Total transports
Excédents reportés	64 157,50 €	7 086,06 €	**71 243,56 €**
Amortissements des biens	52 504,67 €	6 482,00 €	**58 986,67 €**
Subvention d'investissement	- €	- €	- €
Réserves	- €	- €	- €
Total recettes d'investissement	**116 662,17 €**	**13 568,06 €**	**130 230,23 €**

